



# LE DEVOIR



LE MONDE

Un sommet crucial pour la paix au Congo-Kinshasa

Page A 5

POLITIQUE

Santé: Ottawa veut avoir son mot à dire

Page A 4

VOL. XCI N° 184

LE MARDI 15 AOÛT 2000

87c + TAXES = 1\$

## Vers un virage « gris » dans les prisons

Conçus pour les jeunes, les pénitenciers sont de moins en moins adaptés à la clientèle carcérale

JUDITH LACHAPELLE  
LE DEVOIR

Des prisons pleines de jeunes délinquants? Plus maintenant. À l'instar de la population du pays, la population carcérale vieillit elle aussi de plus en plus. Dans les pénitenciers du Québec, il y a aujourd'hui trois fois moins d'admissions de délinquants de moins de 25 ans que dans les années 1970. Les prisonniers purgent des peines plus longues, vieillissent en prison, y meurent aussi plus souvent. Les directions d'établissements doivent s'adapter à cette population qui requiert, notamment, des soins de santé adaptés.

Le professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, Pierre Landreville, a présenté ses résultats frappants lors du colloque de l'Association internationale des criminologues de langue

française qui se tient jusqu'à aujourd'hui à Montréal. Quelque 180 spécialistes de la francophonie gravitant autour de la criminologie sont venus à cette septième édition du colloque qui se tient pour la première fois à Montréal.

Cela fait déjà quelques années que les spécialistes ont remarqué le vieillissement de la population carcérale mais ce n'est que tout récemment que les chercheurs ont commencé à s'y intéresser. Pierre Landreville a donc noté qu'en 1975, 60 % des admissions dans les pénitenciers concernaient des jeunes de moins de 25 ans, condamnés le plus souvent pour vol qualifié (surtout le vol à main armée) et pour introduction par effraction. Pendant ce temps, le groupe des plus de 35 ans ne représentait que 13 % des admissions. Vingt-cinq ans plus tard, la pyramide est inversée. Seulement 18 % des nouveaux admis ont moins de 25 ans, comparés à 47 % des 35 ans et plus.

Les «jeunes» ne sont donc plus le groupe majoritaire dans les pénitenciers et leur poids est passé du tiers de la population carcérale en 1984 au dixième aujourd'hui... Quant aux plus de 35 ans, ils représentent maintenant 54 % des prisonniers.

Ce phénomène est cependant particulier au Québec car, a mentionné M. Landreville, dans la région des Prairies, le portrait ressemble toujours à celui

VOIR PAGE A 8: PRISONS

## Une facture inattendue et salée

Des citoyens de Villeray doivent assumer les coûts de l'enfouissement des fils électriques

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Cécile Daoust devait faire refaire sa galerie cet automne et rêvait de s'offrir un petit voyage quelque part cet hiver. Une lettre de la Ville de Montréal va reporter tous ses projets à plus tard. La Commission des services électriques de Montréal l'a avertie en effet qu'en raison de travaux d'enfouissement des lignes électriques dans son quartier, elle dispose de quatre mois pour apporter à sa maison les modifications nécessaires pour permettre le nouveau type de raccordement. Une conversion, a-t-elle appris par la suite, qui lui coûtera environ 2000 \$.

«Je prévois toujours un petit cousin au cas où quelque chose arriverait», raconte la dame de 79 ans. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils viennent de me le prendre d'un coup.» Ses voisins de la rue Fabre dans le quartier Villeray n'ont pas été épargnés. «Que vou-

VOIR PAGE A 8: FACTURE

## Après Seattle et Philadelphie, Los Angeles



AGENCE FRANCE-PRESSE

QUELQUE 2000 manifestants se sont rassemblés hier, sous forte escorte policière, dans le centre-ville de Los Angeles, où se déroule la convention nationale du parti démocrate. Les contestataires défendaient des causes aussi diverses que la lutte contre la peine de mort, contre la mondialisation ou encore contre le bipartisme politique. Comme à Philadelphie pour la convention républicaine, la police est intervenue rapidement et a procédé à plusieurs arrestations. Nos informations en page A 5.

## Une affaire de machisme?

Pourquoi les joueuses de tennis gagnent-elles moins que les joueurs?

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

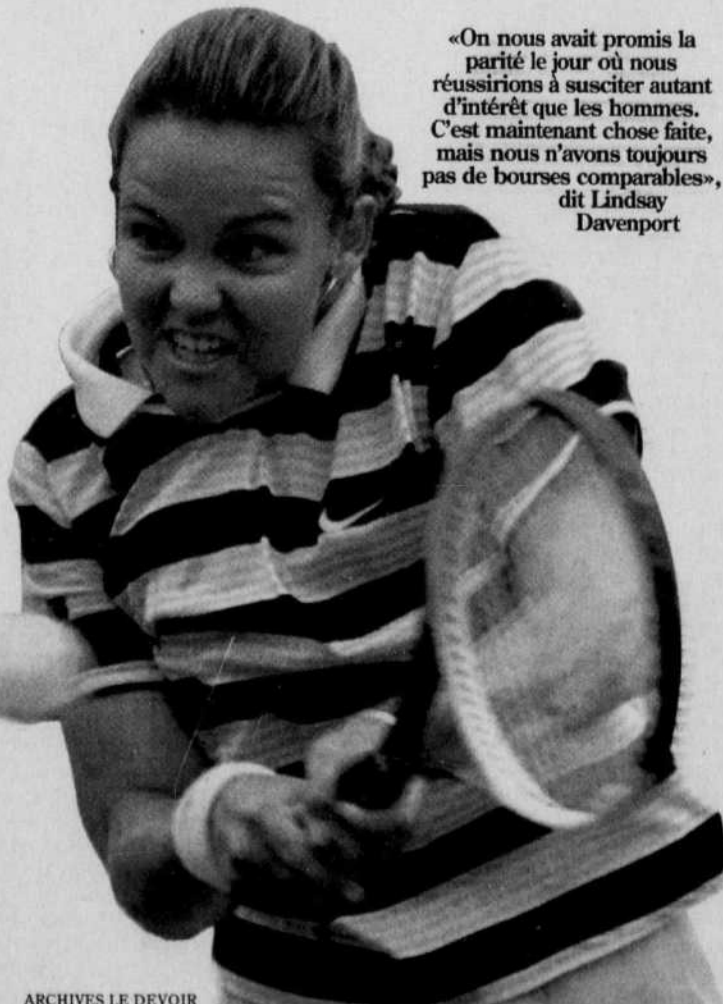
En alternance, Montréal et Toronto sont les hôtes des tournois masculins et féminins de tennis. À Montréal, cette année, la bourse totale pour les femmes s'élève à 1,6 million. À Toronto, les hommes viennent de se partager 3,6 millions. Pourquoi ces disparités, au Canada comme ailleurs, alors que tous n'en ont que pour Anna, Monica (s), Venus et Serena?

La question de «l'équité salariale» au tennis se pose de plus en plus. L'an dernier, John McEnroe — celui-là même qui, du temps où il était joueur, n'hésitait pas à qualifier le jeu féminin «d'inférieur» — plaida dans le *New York Times* en faveur de bourses égales pour les hommes et les femmes. Igitique, argua-t-il: dans la mesure où le tennis est aujourd'hui faire de marché plutôt que sport et que les femmes sont devenues nettement plus spectaculaires sur le court et hors-court, il serait normal qu'elles gagnent au moins tout autant.

En début d'année, la plupart des soixante meilleures joueuses

VOIR PAGE A 8: TENNIS

■ La chronique de Jean Dion en page B 6



ARCHIVES LE DEVOIR

«On nous avait promis la parité le jour où nous réussissons à susciter autant d'intérêt que les hommes. C'est maintenant chose faite, mais nous n'avons toujours pas de bourses comparables», dit Lindsay Davenport

## La CSDM récupère une école

La Cour d'appel déboute la Commission scolaire English-Montreal

VALÉRIE DUFOUR  
LE DEVOIR

Dans une décision rendue hier en fin d'après-midi, la Cour d'appel du Québec a annulé le sursis empêchant l'application de la loi 111. La Commission scolaire English-Montreal (CSEM) doit maintenant céder une de ses écoles du quartier Saint-Michel à son homologue francophone.

Profitant de la levée du bâillon juridique, le ministre de l'Éducation, François Legault, a immédiatement ordonné le transfert de l'école primaire Emily Carr de la CSEM à la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

L'école Saint-Barthélemy pourra ainsi régler son problème de surpopulation et étendre ses tentacules à un autre bâtiment. «Ouf!», a laissé tomber le commissaire Robert Cadotte, responsable du dossier du surpeuplement des écoles à la CSDM, à sa sortie du tribunal. Je dis «Ouf!» parce que cela aurait été une catastrophe pour nos élèves.» Si le sursis avait été maintenu, Saint-Barthélemy aurait utilisé son gymnase pour en faire quatre classes. De plus, les enfants auraient dû marcher pendant une vingtaine de minutes pour aller suivre leurs cours d'éducation physique dans un centre sportif. «Je pense que les juges ont rendu une décision pour les enfants», poursuit Robert Cadotte.

François Legault avait le choix entre deux écoles: Emily Carr et Francesca Cabrini. Cette dernière a une capacité d'accueil de 622 places pour 153 élèves.

VOIR PAGE A 8: CSDM

CHANTAL HÉBERT

L'été nuageux de Jean Chrétien

Page A 7



## Des sous-marins inspectent le Koursk

Les chances sont minces de sauver les 130 marins russes prisonniers sous 150 mètres d'eau

AGENCE FRANCE-PRESSE, REUTERS, ASSOCIATED PRESS

Moscou — Des équipes de secours ont entrepris hier d'examiner le sous-marin atomique russe *Koursk*, immobilisé depuis dimanche au fond de la mer de Barents, pour tenter de déterminer s'il y a des chances de sauver son équipage.

La chaîne russe NTV, citant le commandement de la Marine, a parlé hier soir de 116 officiers et marins à bord du sous-marin, le *Koursk*, et non de 107 comme le veulent d'autres sources.

Selon la télévision RTR, des caméras sous-marines ont permis d'établir que le sous-marin est couché sur le flanc. Les quatre compartiments de poupe sont inondés, et l'équipage s'est réfugié dans la poupe, selon la chaîne.

Tout s'est apparemment passé très vite, a déclaré sous couvert de l'anonymat un amiral de sous-marin, cité par ITAR-Tass. Il a en effet souligné que les marins n'avaient même pas eu le temps d'envoyer une balise flottante pour signaler le lieu du naufrage.

En cas d'urgence, un sous-marin fait normalement surface. Le fait qu'il ait dû se poser sur le fond signifie, de l'aveu même du porte-parole de la marine, que

VOIR PAGE A 8: KOURSK

■ Autres informations en page A 5

### INDEX

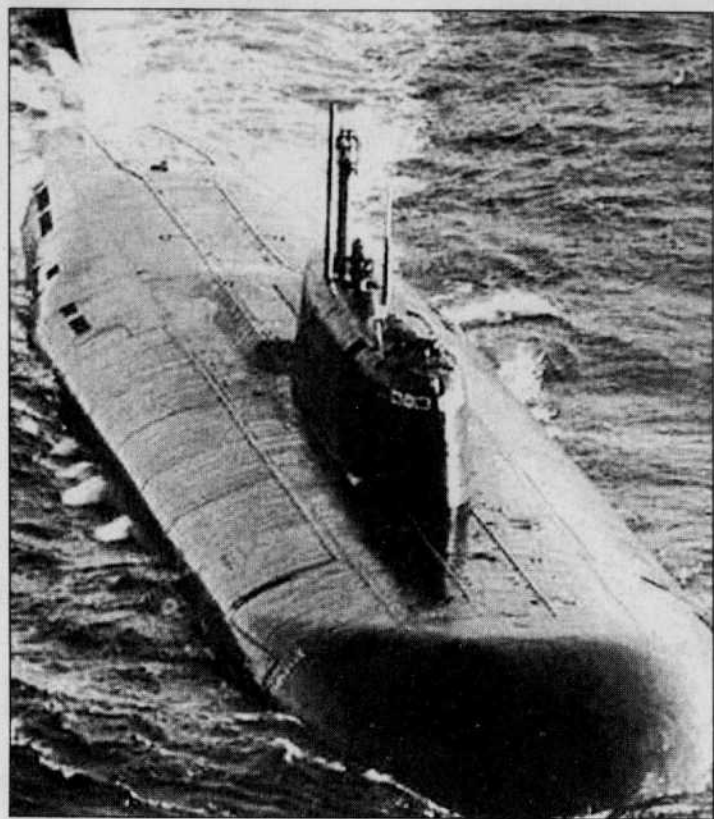
Annances.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Monde.....	A 5
Bourse.....	B 2	Mots croisés..	B 4
Culture.....	B 8	Météo.....	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



LE DEVOIR

## LE MONDE

Le Koursk en perdition



Le Koursk, le sous-marin endommagé dans la mer de Barents, fait parti du type Oscar-2, comme le bâtiment sur cette photographie d'archives.

## Une flotte sans moyens

AGENCE FRANCE-PRESSE ASSOCIATED PRESS

Moscou — La marine russe exploite 156 sous-marins dont 76 à propulsion nucléaire, 26 ayant vocation purement stratégique et 50 dits « polyvalents », comme le Koursk en difficulté en mer de Barents, selon l'organisation écologiste norvégienne Bellona.

Les sous-marins nucléaires sont répartis entre ceux de la flotte du Pacifique, basés dans les bases militaires de la péninsule du Kamtchatka (extrême-orient), et ceux de la flotte du nord basés dans celles de la péninsule de Kola, près de la Norvège.

Quarante-deux sous-marins nucléaires sont basés dans la péninsule de Kola, et peuvent embarquer des missiles stratégiques à ogives nucléaires, comme le Koursk.

Appartenant à la classe Oscar-II selon la classification de l'OTAN, une série conçue dans les années 1970 en Union soviétique, le Koursk a été mis en service en 1994, et peut embarquer 24 missiles stratégiques.

Les sous-marins de la flotte du nord sont ancrés dans une vingtaine de bases, depuis Mourmansk à l'est jusqu'à Zapadnaïa Litsa, au-delà du cercle polaire et à 40 kilomètres de la frontière norvégienne.

Le nombre de sous-marins nucléaires en service, a été divisé par trois dans les dix dernières années, alors que les sommes allouées à leur entretien atteignent seulement 10 % des budgets nécessaires, a récemment indiqué l'état-major russe. Dictée par les accords de désarmement et les problèmes financiers, la réduction a touché les bâtiments les moins modernes.

Selon l'ancien officier de la flotte du nord Alexandre Nikitine qui collabore à l'organisation écologiste Bellona, les travaux de maintenance ont cependant été réduits au minimum, et les heures des officiers à bord considérablement allongées depuis le début des années 1990. Dans ces conditions, même les bâtiments les plus modernes comme le Koursk sont susceptibles de connaître des défaillances, ont souligné les experts. Nikitine, ancien capitaine de la Flotte du nord, a été accusé de haute trahison par le FSB (ex-KGB), pour sa collaboration à Bellona, avant d'être acquitté en décembre 1999 à l'issue d'un procès de quatre ans.

Kosovo

## La KFOR ferme un complexe minier

ASSOCIATED PRESS

La KFOR a pris, hier, le contrôle du complexe sidérurgique et minier serbe de Trepca, dans le nord du Kosovo, une initiative justifiée par des raisons écologiques mais qui risque de créer des tensions.

L'ONU a expliqué que les dangers que faisaient courir à la population de très importantes émissions de plomb de la fonderie nécessitaient la fermeture

temporaire de la mine. La semaine dernière, des responsables de l'ONU avaient déclaré que la pollution atmosphérique provoquait une hausse des taux de plomb dans l'air jusqu'à 200 fois supérieurs aux normes de l'OMS.

Le ministre yougoslave de l'information, Goran Matic, a qualifié de « vol » l'opération de la KFOR qui constitue, selon lui, une violation de la résolution de l'ONU sur l'administration du Kosovo.

Des mesures de sécurité exceptionnelles

## Clinton: «Je suis ici pour vous dire merci»

Gore poursuit sa campagne loin des délégués

AGENCE FRANCE-PRESSE

Los Angeles — Le président Bill Clinton a fait une entrée en scène sous les ovations hier soir devant la convention nationale démocrate réunie à Los Angeles, où il a fait l'éloge d'Al Gore et remercié l'assistance.

«Il y a quarante ans à Los Angeles, nous avons lancé John Fitzgerald Kennedy et la nouvelle frontière. Aujourd'hui, nous sommes ici pour lancer le premier président du prochain siècle, Al Gore», le candidat démocrate à la présidentielle, a déclaré le président Clinton devant un parterre de plusieurs milliers de délégués démocrates visiblement aux anges.

Mais «je suis avant tout ici ce soir pour vous dire merci», a ajouté le président américain qui prononçait lundi soir son dernier discours de président devant une convention démocrate. Après deux mandats successifs, M. Clinton, qui ne peut pas se représenter, quittera la Maison Blanche en janvier prochain.

Auparavant, Hillary Clinton, vêtue d'un tailleur bleu clair, avait salué «ces huit extraordinaires dernières années», et s'était elle aussi confondue en remerciements.

Puis, une vidéo retraçant certains grands moments de sa présidence n'a laissé aucun doute sur la signification de cette soirée. M. Clinton a entamé lundi soir ses adieux.

La convention démocrate a entamé ses travaux hier et elle doit d'ici jeudi désigner Al Gore comme le candidat démocrate à la présidentielle.

Les 4368 délégués du parti démocrate sont réunis au milieu de mesures de sécurité exceptionnelles dans un stade couvert ultra-moderne, le Staples center, situé dans le centre ville de la métropole californienne.

Los Angeles accueille sa première convention nationale en 40 ans, après y avoir investi, en 1960,

John Fitzgerald Kennedy, ensuite élu président.

Quelque 35 000 personnes, dont 15 000 journalistes et des milliers de lobbyistes, ont pris d'assaut la «ville des anges» pour participer à ce grand rendez-vous politique, qui ouvre la phase finale de la campagne présidentielle, avant les débats télévisés en octobre.

La convention doit désigner officiellement d'ici jeudi M. Gore, 52 ans, et son colistier Joseph Lieberman, 58 ans, comme candidats démocrates à l'élection présidentielle du 7 novembre.

Pendant ce temps, le vice-président Al Gore a poursuivi hier sa campagne dans plusieurs Etats américains, loin de Los Angeles.

Dans la matinée, M. Gore se trouvait dans le Missouri pour parler de l'amélioration du système des retraites et de la couverture médicale pour les per-

sonnes âgées.

M. Gore effectue depuis plusieurs jours une tournée, cherchant à humaniser son image, parlant de thèmes chers aux électeurs, comme le maintien de la prospérité économique, l'environnement, les retraites ou l'assurance maladie.

Il doit arriver demain à Los Angeles, où il s'adressera jeudi soir aux délégués, pour accepter la nomination de son parti.

Lors d'une étape dimanche à Cleveland, M. Gore a expliqué aux télévisions locales ce que serait son discours d'acceptation. «Je vais prendre le risque d'être précis», a-t-il indiqué. «Vous aurez un descriptif de comment, précisément, nous pouvons construire un avenir meilleur», a-t-il ajouté. «La convention sera pour moi l'occasion de me présenter pour ce que je suis, et non comme le vice-président qui, sur l'es-tade, ne dit pas grand-chose.»



Le vice-président américain Al Gore a reçu, hier, les encouragements de Betty Hoover, lors de son passage à l'indépendance dans l'Etat du Missouri, pendant que Mae Owings observait la scène.

L'ONU attend des garanties pour envoyer des Casques bleus

## Un sommet crucial pour la paix en RDC

AGENCE FRANCE-PRESSE ASSOCIATED PRESS

Lusaka — Une dizaine de dirigeants africains étaient réunis hier en Zambie pour un sommet qui s'annonce crucial pour la paix au Congo-Kinshasa. Il doit en effet permettre le déploiement de quelque 5500 Casques bleus dont l'arrivée est empêchée par le viol permanent d'un cessez-le-feu décréte il y a plus d'un an.

Le président congolais Laurent-Désiré Kabila a été le dernier des dix chefs d'Etat africains à arriver hier à Lusaka, où doivent se tenir les négociations.

Le président zambien Frederick Chiluba, qui joue le rôle de médiateur dans le conflit au Congo-Kinshasa, accueille les dirigeants de tous les pays impliqués dans le conflit, à l'exception du président angolais Eduardo dos Santos, ainsi que d'autres leaders régionaux déterminés à remettre le processus de paix sur les rails, tels que le roi Mswati III, du Swaziland. L'Angola est représenté par son ministre de la Défense, Kundi Paiwama.

Il s'agit du plus important rassemblement de dirigeants africains depuis le début de la guerre dans l'ex-Zaïre il y a deux ans.

Le président zambien a donné le ton général du sommet en déclarant, lors de la cérémonie d'ouverture, que les participants devaient s'employer à «assurer le Conseil de sécurité que les conditions nécessaires sont réunies pour le déploiement de Casques bleus». Il a appelé les délégations à fournir des assurances avant une décision du Conseil de sécurité sur la prolongation du mandat de la Mission d'observation de l'ONU en RDC (MONUC), prévue le 15 août.

Kamel Morjane, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, a estimé que les belligérants se trouvaient «à la croisée des chemins».

Les combats avaient éclaté dans ce pays en août 1998, avec le lancement de l'offensive des rebelles congolais, soutenus par le Rwanda et l'Ouganda, contre le régime de Laurent-Désiré Kabila, accusé de



Un groupe de femmes congolaises attendaient leur tour, hier lors d'une distribution de nourriture, à Matanda en RDC. Plus d'un million de personnes ont été déplacées par le conflit.

corruption. Kabila avait rapidement fait appel à ses alliés — le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie — pour qu'ils envoient des troupes en renfort. Tous ont finalement signé un accord de cessez-le-feu l'an dernier. Depuis lors, celui-ci a été rarement respecté.

Les combats se sont d'ailleurs intensifiés ces derniers mois. Un groupe rebelle a ainsi annoncé que avoir tendu une embuscade à trois bateaux qui ont fait naufrage et dans laquelle ont péri 800 soldats gouvernementaux.

En outre, le président congolais ne cesse d'entraver le déploiement prévu des troupes de l'ONU, destiné à permettre l'application sur le terrain des accords de paix. Or, le mandat de cette force doit

expirer à la fin du mois.

EN BREF

## Tribunal international pour la Sierra Leone

(AFP) — Le conseil de sécurité de l'ONU a approuvé hier à l'unanimité la création d'un tribunal chargé de juger les chefs de la rébellion sierra-léonaise qui ont tué ou mutilé des milliers de personnes durant la guerre civile. La résolution autorise le Secrétaire général Kofi Annan à négocier un accord avec le gouvernement de Sierra Leone afin de créer une cour spéciale indépendante chargée de connaître des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et d'autres violations graves du droit humanitaire international et des lois nationales de Sierra Leone. Le secrétaire général de l'ONU dispose de 30 jours pour présenter des propositions.

## Engins explosifs en Russie

(AFP) — Quelque 39 engins explosifs et 20 kilos de substances explosives ont été confisqués dans différentes régions de Russie dimanche et hier dans le cadre de l'opération anti-terroriste en cours, a indiqué la police des transports de Moscou. Deux jeunes hommes ont en outre été arrêtés à Moscou alors qu'ils vendaient 3,5 kilogrammes d'explosifs à base d'oxyde d'acétone, selon l'agence Interfax.

## Basques poursuivis

(AP) — Le parquet espagnol a lancé hier une procédure judiciaire à l'encontre de trois hommes politiques séparatistes basques, selon la chaîne de télévision espagnole TVE. Ils sont accusés d'avoir soutenu le terrorisme lors de la cérémonie organisée en l'honneur des quatre militants de l'ETA tués dans l'explosion de leur voiture bourrée d'explosif. Est notamment visé par cette plainte, déposée par des procureurs du Pays basque, Arnaldo Otegi, porte-parole de la coalition indépendantiste basque Euskal Herriarrok, qui avait prononcé un discours lors de la manifestation de samedi soir à Bilbao, au Pays basque espagnol.

## Paraguay: coude-à-coude

(AP) — La commission électorale du Paraguay a annoncé hier le report de dix à douze jours de l'annonce des résultats définitifs de l'élection à la vice-présidence du Paraguay, en raison de l'extrême proximité des scores des deux principaux candidats. Le décompte a été suspendu dimanche soir, après dépouillement de plus de 90 % des bulletins de vote. A ce moment, le candidat de l'opposition Julio Cesar Franco disposait d'une très légère avance, avec 47,77 % des suffrages exprimés, contre 46,93 % pour Felix Argana, candidat du Parti Colorado au pouvoir.

## Un Parlement déjà contesté

(AFP) — Plusieurs chefs de faction somaliens ont rejeté hier le parlement de transition formé dimanche dans la ville djiboutienne d'Arta par la conférence de réconciliation. Le nouveau parlement, qui a été inauguré dimanche en présence du président djiboutien Ismaïl Omar Guelleh, doit à présent désigner un président de transition, qui doit lui-même former un gouvernement et siéger à Baidoa (sud de la Somalie). Le dernier parlement démocratiquement élu en Somalie, qui comptait 120 membres, a été renversé lors de la prise du pouvoir par Siad Barré en octobre 1969.

**CELEBRITES / Emma Albani**

**Pierre VACHON**

CELEBRITES / Collection biographique  
**Emma Albani**

Une artiste internationale.

64 pages - 9,95 \$

LIDEC  
(514) 843-3001

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## FACTURE

SUITE DE LA PAGE 1

«*lez-vous que l'on fasse?*», demande Domenico Pitruzzello, un retraité de 65 ans. *On peut bien se choquer, on va quand même être obligé de payer. C'est sûr que ça va être plus beau quand ils vont enlever les poteaux électriques de la rue, mais on aurait au moins aimé être averti un peu plus à l'avance.*»

La plupart des propriétaires du quartier ont appris la nouvelle le 27 juin dernier par l'entremise d'une lettre officielle qui attirait leur attention sur un avis publié deux jours plus tôt dans l'hebdomadaire local. «*Vous lisez ça, vous, les avis publics dans le journal du quartier?*», demande un troisième voisin. L'avis et la lettre en question avertissaient les propriétaires du tronçon de rue s'allongeant sur six pâtés de maisons qu'ils avaient jusqu'au début de l'automne prochain pour confier à un électricien agréé la tâche d'adapter l'entrée électrique de leur maison. «*Tout intéressé qui néglige de se conformer au règlement est passible de pénalités*», les avertissait-on. Tout le monde se précipite donc sur le téléphone pour demander des devis. Les prix varient selon les cas et les électriciens entre 800 \$ et 2500 \$.

On ne parle, depuis le début de l'été, que de cette histoire dans le quartier habité principalement par des retraités et de jeunes familles aux revenus modestes. Les plus anciens résidents se souviennent bien que la Ville est venue enfouir, il y a une dizaine d'années, des conduites afin d'y faire passer un jour des fils. Mais on avait oublié depuis le temps.

## Programme de subventions

Responsable de la gestion du réseau à la Commission des services électriques de Montréal, Bernard Hogue reconnaît volontiers que le préavis de seulement 120 jours peut prendre au dépourvu bien des propriétaires. En guise de consolation, il assure que l'on a l'habitude de faire preuve d'une certaine souplesse dans l'application de cette règle, les travaux de raccordement commençant rarement dès l'expiration du délai fixé. «*On est conscient que la facture peut être salée pour certains propriétaires moins riches, insiste-t-il. Mais ce n'est pas nous qui faisons les règlements.*»

Il en profite pour révéler que ses services recommanderont bientôt au Conseil exécutif de la Ville de rétablir un programme de subventions visant à aider les propriétaires à effectuer ce genre de travaux obligatoires. Un programme semblable a longtemps existé, rappelle-t-il, avant d'être abrogé par la Ville en 1998. Il offrait entre 800 \$ et 1200 \$ dans le cas d'enfouissement de fils électriques.

Entrepris en 1983 en collaboration avec Hydro-Québec pour des raisons à la fois techniques et d'embellissement, le projet d'enfouissement ou de branchement par les ruelles des fils électriques, téléphoniques et de télévision devait être achevé en 1989. Il lui aura finalement fallu plus d'une dizaine d'années supplémentaires pour se réaliser au centre-ville ainsi que dans des secteurs désignés comme le quartier de Mme Daoust et M. Pitruzzello.

## 82 incendies

Boulder, Montana (AP) — Pas moins de 82 incendies continuent à brûler dans l'Ouest américain hier. Toutefois la situation était en voie d'amélioration dans le Montana, l'État le plus touché, grâce à la baisse des températures depuis plusieurs jours. Les pompiers ont gagné du terrain dans la vallée de Bitterroot dans le sud-ouest du Montana mais l'ordre d'évacuation était maintenu pour 1400 foyers. Ailleurs dans l'État, des centaines d'habitants évacués ont été autorisés à regagner leur domicile, les soldats du feu ayant pris le dessus sur plusieurs sinistres. En revanche un nouveau foyer dans cet État attisé par le vent à l'ouest du parc national de Yellowstone a connu une progression très rapide, passant de 32 à 1400 hectares en moins d'une journée. Les pompiers ont été retirés de la zone en raison des dangereuses conditions.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces

## et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## CSDM

SUITE DE LA PAGE 1

Les 360 élèves inscrits à Emily Carr prendront vraisemblablement le chemin de Francesca Cabrini, située à 700 mètres.

Le 29 juin dernier, la CSEM a obtenu un sursis de la Cour. Cette démarche gelait le pouvoir du ministre de transférer lui-même une école de la CSEM à la CSDM. Le délai du tribunal était maintenu tant que la contestation juridique sur la constitutionnalité de la loi 111 n'était pas achevée. Ce débat devrait se tenir à l'automne. Le gouvernement québécois a porté le sursis en appel. C'est cette cause qui a été entendue hier.

Si le ministre a décidé de réagir vite à cette victoire juridique, c'est que le retour en classe est prévu pour le 29 août. «*Cette décision permettra à tous les enfants du quartier, francophones ou anglophones, de bénéficier de locaux adéquats pour la prochaine rentrée scolaire*», a indiqué François Legault par voie de communiqué. «*Je compte sur les représentants des deux commissions scolaires pour que tous les parents de ce quartier soient rapidement informés de l'organisation scolaire qui découle de cette décision.*»

L'école Saint-Barthélémy a une capacité d'accueil de 500 places. Les 260 élèves en surplus prendront

maintenant le chemin de l'école Emily Carr, située tout près. L'établissement est bien connu de plusieurs parents montréalais, puisqu'elle offre un très populaire programme international. «*Je suis très heureux, enfin nous allons arrêter de travailler à partir d'hypothèses*», a souligné le directeur de l'école Saint-Barthélémy, Benoît Bussiès.

«*Je pense que c'est la solution facile, d'aller chercher une école ailleurs au lieu de regarder dans son propre parc immobilier*», a commenté M<sup>me</sup> Michelle Lavigne, qui représente la CSEM. L'avocate indique que la CSDM loue actuellement dix de ses immeubles et qu'elle aurait dû utiliser ces bâtiments au lieu de déposséder son homologue anglophone. La CSDM réplique que Emily Carr était la seule solution viable.

La question du sursis réglée, reste maintenant celle de la validité de la loi. La CSEM fait valoir l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui donne aux minorités linguistiques le droit d'être propriétaires des établissements et d'avoir le contrôle sur ses immeubles. Selon la commission scolaire, la loi 111 brime ce droit fondamental puisqu'elle l'oblige à transférer une école sans son consentement. Si la loi était invalidée, Emily Carr pourrait redevenir propriété de la CSEM.

En attendant, la rentrée se fera à Francesca Cabrini, pour les anciens élèves de l'école Emily Carr.

## PRISONS

SUITE DE LA PAGE 1

des années 1970. Une population plus jeune dans l'Ouest canadien — surtout dans le cas de la population autochtone, déjà surreprésentée dans les prisons — expliquerait la différence.

Pierre Landreville a émis quelques hypothèses qu'il se promet d'explorer pour expliquer le phénomène. D'abord, une question de démographie. «*Il y a moins de jeunes dans la population*», explique M. Landreville. «*Il y a donc moins de jeunes dans les prisons.*» Mais on note également une baisse marquée de la fréquence des crimes pour lesquels les jeunes étaient autrefois emprisonnés, soient le vol qualifié et l'introduction par effraction.

En revanche, les plus vieux, qui étaient auparavant considérés comme des «*délinquants sur le tard*» sont désormais plus souvent emprisonnés à cause d'infractions sexuelles. Chez les 50 ans et plus, 37 % des admissions concernent une infraction sexuelle. Y a-t-il plus de maniaques sexuels qu'avant? Non, croit Pierre Landreville, mais ces crimes sont plus souvent dénoncés aujourd'hui qu'il y a trente ans.

Les règles de l'incarcération ont également changé. Alors qu'un individu accusé de meurtre passait environ 13 ans en prison en 1970, il n'en sort pas avant 25 ans aujourd'hui. Et dans le cas des jeunes délinquants, la justice favorisera des solutions de rechange à l'incarcération dans le cas de certains délits pour lesquels ils étaient automatiquement emprisonnés à l'époque.

Le phénomène place les autorités devant de nouvelles réalités. Les pénitenciers, conçus pour accueillir une clientèle jeune, ne sont pas adaptés pour répondre à leurs besoins. Signe des temps, le Service correctionnel du Canada (SCC) vient de créer une Division des délinquants âgés.

Dans une étude intitulée *La Gestion des délinquants âgés: Où en sommes-nous?*, Julius H. E. Uzoaba du SCC a recensé les besoins critiques des délinquants âgés. Seulement du côté des soins de santé, les établissements doivent relever des défis énormes. M. Uzoaba rappelle que, du fait même de leur âge, «*les délinquants de 50 ans ou plus ont fait une consommation excessive d'alcool et de drogue, allié à une mauvaise alimentation et aux stress de la vie.*» Par conséquent, «*il y a habituellement une différence de dix ans entre l'état de santé général des détenus et celui de l'ensemble de la population à l'extérieur.* [...] *Les délinquants incarcérés vieillissent plus vite que les membres de la population normale en raison de leur mode de vie antérieur.*»

L'étude du SCC suggère donc que les établissements se préparent à s'occuper de leurs «*vieux*» détenus. «*Il faudra peut-être remplacer les lavabos et cuvettes d'encombrement réduit et fixer des barres d'appui aux murs des cellules et des douches. Il faudra peut-être prévoir une place où ranger un fauteuil roulant à l'intérieur des cellules. Les détenus âgés ou handicapés ne seront peut-être pas en mesure de partager une cellule avec une autre personne. Les activités en plein air peuvent présenter un danger pour les détenus âgés; il se peut que leurs loisirs se limitent à des activités sédentaires comme les jeux de cartes, les jeux de table et les échecs. Il faudra peut-être apporter leurs repas à ceux qui seront incapables de se déplacer, et les professionnels de la santé devront peut-être faire des visites.*»

Et fonder des clubs de l'âge d'or dans les prisons? «*Un directeur d'établissement me disait d'ailleurs avoir créé des liens avec le club de sa région pour que les détenus soient pris en charge par des gens de leur âge*», dit Pierre Landreville avant d'ajouter, avec un sourire: «*Sans la présence des motards, ça pourrait être "ben pépère" dans les prisons!*»

## TENNIS

SUITE DE LA PAGE 1

mondiales signifièrent leur ras-le-bol en signant une pétition pour l'égalité des revenus avec leurs homologues masculins. En janvier, Martina Hingis brandit même la menace d'un boycottage des Internationaux d'Australie, qui offrait 490 750 \$ US au champion masculin, comparativement à 466 050 \$ US à la gagnante du tournoi. Sans aller jusqu'à menacer de boudier le tournoi, l'Américaine Lindsay Davenport ne manqua pas elle non plus de marquer son mécontentement. «*On nous avait promis la parité le jour où nous réussissions à susciter autant d'intérêt que les hommes. C'est maintenant chose faite, mais nous n'avons toujours pas de bourses comparables.*»

## Affaire de machisme ou d'effort?

À l'heure actuelle, des quatre tournois du Grand Chelem, seul l'US Open offre aux femmes des revenus égaux à ceux des hommes, grâce à l'action de Billie Jean King, qui avait obtenu gain de cause en 1972. Les Internationaux d'Australie et de Roland-Garros versent 5 % de moins aux femmes, et Wimbledon, environ 15 % de moins. L'écart se rétrécit, mais n'en demeure pas moins symbolique.

À quoi attribuer la chose? À un vieux fond macho qui a déjà fait dire au joueur Richard Krajicek (notre préféré) que «*80 % des joueuses sont de "grosses toulouzes paresseuses [fat lazy pigs]*».

D'autres, comme le directeur de Roland-Garros, s'en remettent plutôt à l'argument «*effort*». Les hommes jouant en Grand Chelem des matchs pouvant comporter jusqu'à cinq sets, plutôt que trois pour les femmes, ils mériteraient à son avis une plus forte récompense financière. Après leur simple, les femmes ne sont-elles pas après tout encore assez fraîches pour jouer en double et ainsi cumuler les bourses?

## Une entente particulière

Qu'en est-il au Canada? Pourquoi les femmes, qui se dirigent vers des records d'affluence à Montréal, n'obtiennent-elles pas des bourses comparables à celles des hommes qui défilent à leur tour au parc Jarry l'an prochain? «*Les tournois masculins et féminins, qui alternent entre Montréal et Toronto, relèvent de deux circuits bien distincts — la WTA pour les femmes, l'ATP pour les hommes — et nous versons le montant exigé par la WTA*», précise le directeur de

l'Omnium du Maurier, Richard Legendre.

La WTA serait-elle moins fonceuse que l'ATP? L'ATP vient en tout cas de réussir un coup de maître en vendant pour 1,2 milliard dix ans de droits de télévision et de commandite pour ses neuf tournois masculins du Super 9 (dont les Internationaux masculins du Canada fait partie) au groupe de marketing suisse ISL. Semblable pactole n'a certes pas encore profité au tennis féminin...

Pour le porte-parole de la WTA, John Dolan, c'est cette entente toute particulière obtenue par l'ATP pour ses neuf tournois qui explique le fossé assez énorme observé au Canada entre les bourses offertes aux hommes et aux femmes. «*ISL a pris un énorme risque financier que je m'explique mal dans un contexte où le tennis masculin est en perte de vitesse par rapport à d'autres sports. Le tennis n'a plus, comme au golf, de Tiger Wood.*» (Notons cependant que l'an passé, alors que du Maurier commandait aussi bien les hommes que les femmes au Canada, les bourses octroyées aux femmes étaient 2,5 fois moins élevées...)

Mais derrière ces considérations financières se cachent surtout, à son avis, des raisons «*sociologiques*». «*Peut-être faudra-t-il attendre que plus de femmes se trouvent à la tête de grandes entreprises et prennent réellement le pari du tennis féminin*», avance-t-il, non sans montrer aussi du doigt les dirigeants des tournois. «*Prenez le cas de Wimbledon, où l'on nous brandit des sondages selon lesquels 70 % des spectateurs préféreraient les matchs masculins. Nous avons vraiment du mal à croire ces chiffres. Le jeu des femmes est nettement plus régulier et les têtes d'affiche féminines atteignent plus souvent les finales. Agassi, lui, ne dispute pas dix finales par année, alors que les Williams et Davenport sont beaucoup plus régulières. Et l'on sait à quel point un tournoi perd en visibilité quand ses superstars sont éliminées tôt.*»

Tout n'est cependant qu'une question de temps avant que les femmes ne récoltent les fruits de leur popularité, croit M. Dolan. «*Chez les hommes, on ne reconnaît par leurs prénoms qu'Agassi et Sampras. Chez les femmes, on dit Anna, Serena, Venus, Monica, Lindsay.*»

Il faudra cependant faire vite, parce que Monica, Anna et compagnie, qui jouent hors-court les lolitas, aimeraient bien, sur le terrain, être prises plus au sérieux. Peut-être s'y prennent-elles mal?

## KOURSK

## Les Russes n'ont plus que 48 heures pour porter secours à l'équipage du sous-marin, selon un expert

SUITE DE LA PAGE 1

l'équipage a perdu le contrôle de la situation. Et avec les moteurs désormais arrêtés, il sera très difficile au bâtiment de remonter à la surface.

Or, si le sous-marin ne peut remonter par lui-même, il risque d'être très difficile d'en faire sortir l'équipage, a souligné Vladimir Goundarov, un spécialiste des sous-marins travaillant pour L'Étoile rouge, le journal officiel de l'armée russe. L'équipage peut utiliser des capsules de secours mais, dans le pire des cas, il est possible qu'il doive sortir à la nage en utilisant les tubes lance-torpilles. «*C'est extrêmement risqué mais ils sont entraînés à le faire*», a ajouté M. Goundarov.

Les armements embarqués ne comportaient pas d'ogives nucléaires, le réacteur a été arrêté et était hier maîtrisé, et le niveau de radioactivité dans la zone était normal, ont assuré les militaires.

Aucune pollution radio-active n'avait été décelée hier soir, selon l'Institut norvégien pour la prévention des radiations (Straalevern), qui a effectué des mesures à Svanhovd, dans le nord du pays. «*Des prélèvements réalisés par les stations météorologiques des pays nordiques ont donné les mêmes résultats*», a-t-on précisé de même source.

L'accident s'est produit alors que la Flotte du Nord procédait à des manœuvres. Le sous-marin Kursk, de type Anteyr dans la classification russe — ce qui correspond à Oscar-2 pour l'OTAN — est l'un des plus modernes de la Russie. Mis en service en 1995, il est capable de plonger jusqu'à 500 mètres de profondeur.

Plusieurs petits sous-marins de sauvetage russes ont effectué hier une première inspection autour du Kursk et ont constaté des traces de choc contre sa coque, rapporte l'agence Itar-Tass. Le Kursk repose toutefois droit au fond de la mer. En Norvège, le ministère de la Défense rapporte que le Kursk

se trouve dans les eaux internationales, au nord-est de Mourmansk, par une profondeur d'environ 150 mètres.

Les opérations de secours étaient cependant rendues difficiles dans la soirée par l'arrivée d'un vent violent de 10 à 15 mètres par seconde.

Les efforts de secours — dix bâtiments russes sont sur les lieux — visent semble-t-il actuellement à fournir à l'équipage pris au piège de l'oxygène et de l'électricité. Les sauveteurs s'employaient donc à fixer sur la coque du Kursk un appareil appelé Kolokol (Cloche), qui pourrait permettre à rétablir l'électricité et l'approvisionnement en oxygène. Il pourrait aussi aider l'équipage à s'échapper par des écoutilles de secours.

La Marine russe, qui n'a signalé l'accident qu'hier, a tout d'abord parlé d'une immobilisation causée par un problème technique. Mais vite, certains responsables ont dit que le Kursk était endommagé, et avait peut-être heurté un sous-marin appartenant à un autre pays. Certaines sources russes évoquent d'autre part la présence de victimes dans le bâtiment.

Le Kursk pourrait s'être endommagé en percutant un sous-marin étranger, écrit Itar-Tass, citant un porte-parole de l'état-major de la Marine. De source proche du commandement de la flotte du Nord, on appuie cette version des faits et on n'écarte pas la possibilité que le sous-marin étranger ait également été endommagé et qu'il ne se trouve pas loin du Kursk.

À Washington, le Pentagone a nié toute présence d'un bâtiment sur les lieux de l'accident: «*Nous n'avons aucune indication selon laquelle un bâtiment américain aurait été impliqué dans cet accident*», a déclaré le contre-amiral Craig Quigley, porte-parole du Pentagone.

Concernant les possibilités de sauvetage, Moscou n'est guère optimiste. Une décision ferme sur la suite à don-

ner aux efforts de secours pourrait être prise dans la nuit ou ce matin à la suite de l'inspection minutieuse effectuée par les sous-marins de poche, rapportent plusieurs agences de presse, citant des responsables de la Marine.

«*La situation est difficile, a déclaré à l'agence Itar-Tass l'amiral Vladimir Kourioedov, commandant de la flotte russe. Les chances d'une issue positive ne sont pas très grandes*», a-t-il ajouté, sans préciser s'il parlait du sous-marin ou des membres d'équipage.

Selon l'agence Interfax rapportant une source proche de la Marine russe, il pourrait y avoir des victimes à l'intérieur du sous-marin, et peut-être des morts.

L'agence RIA, citant le service de presse de la flotte du Nord, à laquelle appartient le Kursk, assurait de son côté que l'équipage n'était pas en danger et qu'il n'était pas question d'abandonner le submersible.

Les Russes n'ont plus que 48 heures pour porter secours à l'équipage du sous-marin, a estimé hier soir un expert britannique, Paul Beaver. «*S'ils ne viennent pas à leur secours au cours des 48 prochaines heures, je ne pense pas qu'ils survivront*», a déclaré M. Beaver, collaborateur de l'hebdomadaire spécialisé Jane's. «*Tout dépend de la vitesse à laquelle ils réagissent*», a-t-il poursuivi en faisant référence à l'état-major russe. «*Le problème c'est qu'ils ne sont pas souples et attendent toujours que les autres leur disent ce qu'il faut faire au lieu de prendre l'initiative.*»

Pour leur part, les autorités finlandaises ont assuré à leur population qu'il n'était pas nécessaire de prendre des mesures de précaution étant donné les taux de radioactivité estimés. En Norvège, les autorités ont décidé de rester en alerte en cas d'éventuelle pollution radioactive. Pour l'heure, les services norvégiens confirment qu'il n'y a pas de trace de radioactivité anormale en mer de Barents et dans les environs.

## Clark ridiculise l'Alliance

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Après une semaine difficile marquée par des déficiences au sein de son équipe au Québec au profit de l'Alliance canadienne, le chef conservateur Joe Clark est passé à l'attaque, accusant ses adversaires de multiplier les faussetés à Québec et de tenir des «*préjugés*» à l'endroit des gens de l'Atlantique.

M. Clark n'a pas digéré les commentaires d'un sondeur de l'Alliance canadienne, John Mykityshyn, qui décrivait les citoyens de l'Atlantique comme des gens paresseux habitués à la charité de l'État pour les faire vivre.

Après le Québec, l'Alliance canadienne qui «*n'est rien d'autre que le Parti réformiste réincarné*», a trouvé une nouvelle cible, a rétorqué M. Clark lors d'une conférence de presse à Ottawa hier, avant de repartir faire campagne dans le comté de Kings-Hants, en Nouvelle-Écosse, où il espère se faire élire à la Chambre des communes.

Minimisant les déboires de son parti, le chef conservateur a également prédit que la saignée annoncée par l'ex-président de son parti au Québec, Philippe Ardille, n'aura pas lieu. Il mise sur la réunion du conseil provincial du Parti progressiste conservateur à Longueuil en fin de semaine pour relancer son parti.

Il sera entouré de ses trois députés du Québec et de ses militants. M. Clark veut ainsi dissiper l'image de morosité de son parti, tout en redoublant d'efforts pour présenter un parti fédéraliste «*ouvert aux Québécois*».

«*Ce que nous allons faire lors de cette réunion, c'est d'établir un plan d'attaque pour organiser des réunions de mise en candidature.*»

LE DEVOIR

## LE MONDE

Le Koursk en perdition



Le Koursk, le sous-marin endommagé dans la mer de Barents, fait parti du type Oscar-2, comme le bâtiment sur cette photographie d'archives.

## Une flotte sans moyens

AGENCE FRANCE-PRESSE ASSOCIATED PRESS

Moscou — La marine russe exploite 156 sous-marins dont 76 à propulsion nucléaire, 26 ayant vocation purement stratégique et 50 dits «polyvalents», comme le Koursk en difficulté en mer de Barents, selon l'organisation écologiste norvégienne Bellona.

Les sous-marins nucléaires sont répartis entre ceux de la flotte du Pacifique, basés dans les bases militaires de la péninsule du Kamtchatka (extrême-orient), et ceux de la flotte du nord basés dans celles de la péninsule de Kola, près de la Norvège.

Quarante-deux sous-marins nucléaires sont basés dans la péninsule de Kola, et peuvent embarquer des missiles stratégiques à ogives nucléaires, comme le Koursk.

Appartenant à la classe Oscar-II selon la classification de l'OTAN, une série conçue dans les années 1970 en Union soviétique, le Koursk a été mis en service en 1994, et peut embarquer 24 missiles stratégiques.

Les sous-marins de la flotte du nord sont ancrés dans une vingtaine de bases, depuis Mourmansk à l'est jusqu'à Zapadnaïa Litsa, au-delà du cercle polaire et à 40 kilomètres de la frontière norvégienne.

Le nombre de sous-marins nucléaires en service, a été divisé par trois dans les dix dernières années, alors que les sommes allouées à leur entretien atteignent seulement 10 % des budgets nécessaires, a récemment indiqué l'état-major russe. Dictée par les accords de désarmement et les problèmes financiers, la réduction a touché les bâtiments les moins modernes.

Selon l'ancien officier de la flotte du nord Alexandre Nikitine qui collabore à l'organisation écologiste Bellona, les travaux de maintenance ont cependant été réduits au minimum, et les heures des officiers à bord considérablement allongées depuis le début des années 1990. Dans ces conditions, même les bâtiments les plus modernes comme le Koursk sont susceptibles de connaître des défaillances, ont souligné les experts. Nikitine, ancien capitaine de la Flotte du nord, a été accusé de haute trahison par le FSB (ex-KGB), pour sa collaboration à Bellona, avant d'être acquitté en décembre 1999 à l'issue d'un procès de quatre ans.

Kosovo

## La KFOR ferme un complexe minier

ASSOCIATED PRESS

La KFOR a pris, hier, le contrôle du complexe sidérurgique et minier serbe de Trepcia, dans le nord du Kosovo, une initiative justifiée par des raisons écologiques mais qui risque de créer des tensions.

L'ONU a expliqué que les dangers que faisaient courir à la population de très importantes émissions de plomb de la fonderie nécessitaient la fermeture

temporaire de la mine.

La semaine dernière, des responsables de l'ONU avaient déclaré que la pollution atmosphérique provoquait une hausse des taux de plomb dans l'air jusqu'à 200 fois supérieurs aux normes de l'OMS.

Le ministre yougoslave de l'information, Goran Matic, a qualifié de «vol» l'opération de la KFOR qui constitue, selon lui, une violation de la résolution de l'ONU sur l'administration du Kosovo.

Des mesures de sécurité exceptionnelles

Clinton: «Je suis ici pour vous dire merci»  
Gore poursuit sa campagne loin des délégués

AGENCE FRANCE-PRESSE

Los Angeles — Le président Bill Clinton a fait une entrée en scène sous les ovations hier soir devant la convention nationale démocrate réunie à Los Angeles, où il a fait l'éloge d'Al Gore et remercié l'assistance.

«Il y a quarante ans à Los Angeles, nous avons lancé John Fitzgerald Kennedy et la nouvelle frontière. Aujourd'hui, nous sommes ici pour lancer le premier président du prochain siècle, Al Gore», le candidat démocrate à la présidentielle, a déclaré le président Clinton devant un parterre de plusieurs milliers de délégués démocrates visiblement aux anges.

Mais «je suis avant tout ici ce soir pour vous dire merci», a ajouté le président américain qui prononçait lundi soir son dernier discours de président devant une convention démocrate. Après deux mandats successifs, M. Clinton, qui ne peut pas se représenter, quittera la Maison Blanche en janvier prochain.

Auparavant, Hillary Clinton, vêtue d'un tailleur bleu clair, avait salué «ces huit extraordinaires dernières années», et s'était elle aussi confondue en remerciements.

Puis, une vidéo retraçant certains grands moments de sa présidence n'a laissé aucun doute sur la signification de cette soirée. M. Clinton a entamé lundi soir ses adieux.

La convention démocrate a entamé ses travaux hier et elle doit d'ici jeudi désigner Al Gore comme le candidat démocrate à la présidentielle.

Les 4368 délégués du parti démocrate sont réunis au milieu de mesures de sécurité exceptionnelles dans un stade couvert ultra-moderne, le Staples center, situé dans le centre ville de la métropole californienne.

Los Angeles accueille sa première convention nationale en 40 ans, après y avoir investi, en 1960,

John Fitzgerald Kennedy, ensuite élu président.

Quelque 35 000 personnes, dont 15 000 journalistes et des milliers de lobbyistes, ont pris d'assaut la «ville des anges» pour participer à ce grand rendez-vous politique, qui ouvre la phase finale de la campagne présidentielle, avant les débats télévisés en octobre.

La convention doit désigner officiellement d'ici jeudi M. Gore, 52 ans, et son colistier Joseph Lieberman, 58 ans, comme candidats démocrates à l'élection présidentielle du 7 novembre.

Pendant ce temps, le vice-président Al Gore a poursuivi hier sa campagne dans plusieurs États américains, loin de Los Angeles.

Dans la matinée, M. Gore se trouvait dans le Missouri pour parler de l'amélioration du système des retraites et de la couverture médicale pour les per-

sonnes âgées.

M. Gore effectue depuis plusieurs jours une tournée, cherchant à humaniser son image, parlant de thèmes chers aux électeurs, comme le maintien de la prospérité économique, l'environnement, les retraites ou l'assurance maladie.

Il doit arriver demain à Los Angeles, où il s'adressera jeudi soir aux délégués, pour accepter la nomination de son parti.

Lors d'une étape dimanche à Cleveland, M. Gore a expliqué aux télévisions locales ce que serait son discours d'acceptation. «Je vais prendre le risque d'être précis», a-t-il indiqué.

«Vous aurez un descriptif de comment, précisément, nous pouvons construire un avenir meilleur», a-t-il ajouté. «La convention sera pour moi l'occasion de me présenter pour ce que je suis, et non comme le vice-président qui, sur l'es-trade, ne dit pas grand-chose.»



Le vice-président américain Al Gore a reçu, hier, les encouragements de Betty Hoover, lors de son passage à Independence dans l'État du Missouri, pendant que Mae Owings observait la scène.

L'ONU attend des garanties pour envoyer des Casques bleus

## Un sommet crucial pour la paix en RDC

AGENCE FRANCE-PRESSE ASSOCIATED PRESS

Lusaka — Une dizaine de dirigeants africains étaient réunis hier en Zambie pour un sommet qui s'annonce crucial pour la paix au Congo-Kinshasa. Il doit en effet permettre le déploiement de quelque 5500 Casques bleus dont l'arrivée est empêchée par le viol permanent d'un cessez-le-feu déclaré il y a plus d'un an.

Le président congolais Laurent-Désiré Kabila a été le dernier des dix chefs d'Etat africains à arriver hier à Lusaka, où doivent se tenir les négociations.

Le président zambien Frederick Chiluba, qui joue le rôle de médiateur dans le conflit au Congo-Kinshasa, accueille les dirigeants de tous les pays impliqués dans le conflit, à l'exception du président angolais Eduardo dos Santos, ainsi que d'autres leaders régionaux déterminés à remettre le processus de paix sur les rails, tels que le roi Mswati III, du Swaziland. L'Angola est représenté par son ministre de la Défense, Kundi Paiwama.

Il s'agit du plus important rassemblement de dirigeants africains depuis le début de la guerre dans l'ex-Zaïre il y a deux ans.

Le président zambien a donné le ton général du sommet en déclarant, lors de la cérémonie d'ouverture, que les participants devaient s'employer à «assurer le Conseil de sécurité que les conditions nécessaires sont réunies pour le déploiement de Casques bleus». Il a appelé les délégations à fournir des assurances avant une décision du Conseil de sécurité sur la prolongation du mandat de la Mission d'observation de l'ONU en RDC (MONUC), prévue le 15 août.

Kamel Morjane, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, a estimé que les belligérants se trouvaient «à la croisée des chemins».

Les combats avaient éclaté dans ce pays en août 1998, avec le lancement de l'offensive des rebelles congolais, soutenus par le Rwanda et l'Ouganda, contre le régime de Laurent-Désiré Kabila, accusé de



Un groupe de femmes congolaises attendaient leur tour, hier lors d'une distribution de nourriture, à Matanda en RDC. Plus d'un million de personnes ont été déplacées par le conflit.

corruption. Kabila avait rapidement fait appel à ses alliés — le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie — pour qu'ils envoient des troupes en renfort. Tous ont finalement signé un accord de cessez-le-feu l'an dernier. Depuis lors, celui-ci a été rarement respecté.

Les combats se sont d'ailleurs intensifiés ces derniers mois. Un groupe rebelle a ainsi annoncé que avoir tenu une embuscade à trois bateaux qui ont fait naufrage et dans laquelle ont péri 800 soldats gouvernementaux.

En outre, le président congolais ne cesse d'entraver le déploiement prévu des troupes de l'ONU, destiné à permettre l'application sur le terrain des accords de paix. Or, le mandat de cette force doit

expirer à la fin du mois.

EN BREF

## Tribunal international pour la Sierra Leone

(AP) — Le conseil de sécurité de l'ONU a approuvé hier à l'unanimité la création d'un tribunal chargé de juger les chefs de la rébellion sierra-léonaise qui ont tué ou mutilé des milliers de personnes durant la guerre civile. La résolution autorise le Secrétaire général Kofi Annan à négocier un accord avec le gouvernement de Sierra Leone afin de créer une cour spéciale indépendante chargée de connaître des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et d'autres violations graves du droit humanitaire international et des lois nationales de Sierra Leone. Le secrétaire général de l'ONU dispose de 30 jours pour présenter des propositions.

## Engins explosifs en Russie

(AFP) — Quelque 39 engins explosifs et 20 kilos de substances explosives ont été confisqués dans différentes régions de Russie dimanche et hier dans le cadre de l'opération anti-terroriste en cours, a indiqué la police des transports de Moscou. Deux jeunes hommes ont en outre été arrêtés à Moscou alors qu'ils vendaient 3,5 kilogrammes d'explosifs à base d'oxyde d'acétone, selon l'agence Interfax.

## Basques poursuivis

(AP) — Le parquet espagnol a lancé hier une procédure judiciaire à l'encontre de trois hommes politiques séparatistes basques, selon la chaîne de télévision espagnole TVE. Ils sont accusés d'avoir soutenu le terrorisme lors de la cérémonie organisée en l'honneur des quatre militants de l'ETA tués dans l'explosion de leur voiture bourrée d'explosif. Est notamment visé par cette plainte, déposée par des procureurs du Pays basque, Arnaldo Otegi, porte-parole de la coalition indépendantiste basque Euskal Herriarrok, qui avait prononcé un discours lors de la manifestation de samedi soir à Bilbao, au Pays basque espagnol.

## Paraguay: coude-à-coude

(AP) — La commission électorale du Paraguay a annoncé hier le report de dix à douze jours de l'annonce des résultats définitifs de l'élection à la vice-présidence du Paraguay, en raison de l'extrême proximité des scores des deux principaux candidats. Le décompte a été suspendu dimanche soir, après dépouillement de plus de 90 % des bulletins de vote. A ce moment, le candidat de l'opposition Julio Cesar Franco disposait d'une très légère avance, avec 47,77 % des suffrages exprimés, contre 46,93 % pour Felix Argana, candidat du Parti Colorado au pouvoir.

## Un Parlement déjà contesté

(AFP) — Plusieurs chefs de faction somaliens ont rejeté hier le parlement de transition formé dimanche dans la ville djiboutienne d'Arta par la conférence de réconciliation. Le nouveau parlement, qui a été inauguré dimanche en présence du président djiboutien Ismaïl Omar Guelleh, doit à présent désigner un président de transition, qui doit lui-même former un gouvernement et siéger à Baidoa (sud de la Somalie). Le dernier parlement démocratiquement élu en Somalie, qui comptait 120 membres, a été renversé lors de la prise du pouvoir par Siad Barré en octobre 1969.

CELEBRITES / Collection biographique  
Emma Albani

**Pierre VACHON**

CELEBRITES / Collection biographique  
Emma Albani

Une artiste internationale.

64 pages - 9,95 \$

LIDEC

En vente dans toutes les librairies.

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### FACTURE

SUITE DE LA PAGE 1

«*les-vous que l'on fasse?*», demande Domenico Pitruzzello, un retraité de 65 ans. *On peut bien se choquer, on va quand même être obligé de payer. C'est sûr que ça va être plus beau quand ils vont enlever les poteaux électriques de la rue, mais on aurait au moins aimé être averti un peu plus à l'avance.*»

La plupart des propriétaires du quartier ont appris la nouvelle le 27 juin dernier par l'entremise d'une lettre officielle qui attirait leur attention sur un avis publié deux jours plus tôt dans l'hebdomadaire local. «*Vous lisez ça, vous, les avis publics dans le journal du quartier?*», demande un troisième voisin. L'avis et la lettre en question avertissaient les propriétaires du tronçon de rue s'allongeant sur six pâtés de maisons qu'ils avaient jusqu'au début de l'automne prochain pour confier à un électricien agréé la tâche d'adapter l'entrée électrique de leur maison. «*Tout intéressé qui néglige de se conformer au règlement est passible de pénalités*», les avertissait-on. Tout le monde se précipite donc sur le téléphone pour demander des devis. Les prix varient selon les cas et les électriciens entre 800 \$ et 2500 \$.

On ne parle, depuis le début de l'été, que de cette histoire dans le quartier habité principalement par des retraités et de jeunes familles aux revenus modestes. Les plus anciens résidents se souviennent bien que la Ville est venue enfouir, il y a une dizaine d'années, des conduites afin d'y faire passer un jour des fils. Mais on avait oublié depuis le temps.

#### Programme de subventions

Responsable de la gestion du réseau à la Commission des services électriques de Montréal, Bernard Hogue reconnaît volontiers que le préavis de seulement 120 jours peut prendre au dépourvu bien des propriétaires. En guise de consolation, il assure que l'on a l'habitude de faire preuve d'une certaine souplesse dans l'application de cette règle, les travaux de raccordement commençant rarement dès l'expiration du délai fixé. «*On est conscient que la facture peut être salée pour certains propriétaires moins riches, insiste-t-il. Mais ce n'est pas nous qui faisons les règlements.*»

Il en profite pour révéler que ses services recommanderont bientôt au Conseil exécutif de la Ville de rétablir un programme de subventions visant à aider les propriétaires à effectuer ce genre de travaux obligatoires. Un programme semblable a longtemps existé, rappelle-t-il, avant d'être abrogé par la Ville en 1998. Il offrait entre 800 \$ et 1200 \$ dans le cas d'enfouissement de fils électriques.

Entrepris en 1983 en collaboration avec Hydro-Québec pour des raisons à la fois techniques et d'emblèvement, le projet d'enfouissement ou de branchement par les ruelles des fils électriques, téléphoniques et de télévision devait être achevé en 1989. Il lui aura finalement fallu plus d'une dizaine d'années supplémentaires pour se réaliser au centre-ville ainsi que dans des secteurs désignés comme le quartier de Mme Daoust et M. Pitruzzello.

### 82 incendies

Boulder, Montana (AP) - Pas moins de 82 incendies continuent à brûler dans l'Ouest américain hier. Toutefois la situation était en voie d'amélioration dans le Montana, l'État le plus touché, grâce à la baisse des températures depuis plusieurs jours. Les pompiers ont gagné du terrain dans la vallée de Bit-terroot dans le sud-ouest du Montana mais l'ordre d'évacuation était maintenu pour 1400 foyers. Ailleurs dans l'État, des centaines d'habitants évacués ont été autorisés à regagner leur domicile, les soldats du feu ayant pris le dessus sur plusieurs sinistres. En revanche un nouveau foyer dans cet État attisé par le vent à l'ouest du parc national de Yellowstone a connu une progression très rapide, passant de 32 à 1400 hectares en moins d'une journée. Les pompiers ont été retirés de la zone en raison des dangereuses conditions.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

#### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les petites annonces

#### et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messagerie Dynamique, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### CSDM

SUITE DE LA PAGE 1

Les 360 élèves inscrits à Emily Carr prendront vraisemblablement le chemin de Francesca Cabrini, située à 700 mètres.

Le 29 juin dernier, la CSEM a obtenu un sursis de la Cour. Cette démarche gelait le pouvoir du ministre de transférer lui-même une école de la CSEM à la CSDM. Le délai du tribunal était maintenu tant que la contestation juridique sur la constitutionnalité de la loi 111 n'était pas achevée. Ce débat devrait se tenir à l'automne. Le gouvernement québécois a porté le sursis en appel. C'est cette cause qui a été entendue hier.

Si le ministre a décidé de réagir vite à cette victoire juridique, c'est que le retour en classe est prévu pour le 29 août. «*Cette décision permettra à tous les enfants du quartier, francophones ou anglophones, de bénéficier de locaux adéquats pour la prochaine rentrée scolaire*», a indiqué François Legault par voie de communiqué. «*Je compte sur les représentants des deux commissions scolaires pour que tous les parents de ce quartier soient rapidement informés de l'organisation scolaire qui découle de cette décision.*»

L'école Saint-Barthélémy a une capacité d'accueil de 500 places. Les 260 élèves en surplus prendront

maintenant le chemin de l'école Emily Carr, située tout près. L'établissement est bien connu de plusieurs parents montréalais, puisqu'elle offre un très populaire programme international. «*Je suis très heureux, enfin nous allons arrêter de travailler à partir d'hypothèses*», a souligné le directeur de l'école Saint-Barthélémy, Benoît Bussièrès.

«*Je pense que c'est la solution facile, d'aller chercher une école ailleurs au lieu de regarder dans son propre parc immobilier*», a commenté M<sup>me</sup> Michelle Lavigne, qui représente la CSEM. L'avocate indique que la CSDM loue actuellement dix de ses immeubles et qu'elle aurait dû utiliser ces bâtiments au lieu de déposséder son homologue anglophone. La CSDM réplique que Emily Carr était la seule solution viable.

La question du sursis réglée, reste maintenant celle de la validité de la loi. La CSEM fait valoir l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui donne aux minorités linguistiques le droit d'être propriétaires des établissements et d'avoir le contrôle sur ses immeubles. Selon la commission scolaire, la loi 111 brime ce droit fondamental puisqu'elle l'oblige à transférer une école sans son consentement. Si la loi était invalidée, Emily Carr pourrait redevenir propriété de la CSEM.

En attendant, la rentrée se fera à Francesca Cabrini, pour les anciens élèves de l'école Emily Carr.

### PRISONS

SUITE DE LA PAGE 1

des années 1970. Une population plus jeune dans l'Ouest canadien — surtout dans le cas de la population autochtone, déjà sureprésentée dans les prisons — expliquerait la différence.

Pierre Landreville a émis quelques hypothèses qu'il se promet d'explorer pour expliquer le phénomène. D'abord, une question de démographie. «*Il y a moins de jeunes dans la population*», explique M. Landreville. *Il y a donc moins de jeunes dans les prisons.* Mais on note également une baisse marquée de la fréquence des crimes pour lesquels les jeunes étaient autrefois emprisonnés, soient le vol qualifié et l'introduction par effraction.

En revanche, les plus vieux, qui étaient auparavant considérés comme des «*délinquants sur le tard*» sont désormais plus souvent emprisonnés à cause d'infractions sexuelles. Chez les 50 ans et plus, 37 % des admissions concernent une infraction sexuelle. Y a-t-il plus de maniaques sexuels qu'avant? Non, croit Pierre Landreville, mais ces crimes sont plus souvent dénoncés aujourd'hui qu'il y a trente ans.

Les règles de l'incarcération ont également changé. Alors qu'un individu accusé de meurtre passait environ 13 ans en prison en 1970, il n'en sort pas avant 25 ans aujourd'hui. Et dans le cas des jeunes délinquants, la justice favorisera des solutions de rechange à l'incarcération dans le cas de certains délits pour lesquels ils étaient automatiquement emprisonnés à l'époque.

Le phénomène place les autorités devant de nouvelles réalités. Les pénitenciers, conçus pour accueillir une clientèle jeune, ne sont pas adaptés pour répondre à leurs besoins. Signe des temps, le Service correctionnel du Canada (SCC) vient de créer une Division des délinquants âgés.

Dans une étude intitulée *La Gestion des délinquants âgés: Où en sommes-nous?*, Julius H. E. Uzoaba du SCC a recensé les besoins critiques des délinquants âgés. Seulement du côté des soins de santé, les établissements doivent relever des défis énormes. M. Uzoaba rappelle que, du fait même de leur âge, «*les délinquants de 50 ans ou plus ont fait une consommation excessive d'alcool et de drogue, allié à une mauvaise alimentation et aux stress de la vie*». Par conséquent, «*il y a habituellement une différence de dix ans entre l'état de santé général des détenus et celui de l'ensemble de la population à l'extérieur*». [...] *Les délinquants incarcérés vieillissent plus vite que les membres de la population normale en raison de leur mode de vie antérieur.*

L'étude du SCC suggère donc que les établissements se préparent à s'occuper de leurs «*vieux*» détenus. «*Il faudra peut-être remplacer les lavabos et cuvettes d'encombrement réduit et fixer des barres d'appui aux murs des cellules et des douches. Il faudra peut-être prévoir une place où ranger un fauteuil roulant à l'intérieur des cellules. Les détenus âgés ou handicapés ne seront peut-être pas en mesure de partager une cellule avec une autre personne. Les activités en plein air peuvent présenter un danger pour les détenus âgés; il se peut que leurs loisirs se limitent à des activités sédentaires comme les jeux de cartes, les jeux de table et les échecs. Il faudra peut-être apporter leurs repas à ceux qui seront incapables de se déplacer, et les professionnels de la santé devront peut-être faire des visites.*»

Et fonder des clubs de l'âge d'or dans les prisons? «*Un directeur d'établissement me disait d'ailleurs avoir créé des liens avec le club de sa région pour que les détenus soient pris en charge par des gens de leur âge*», dit Pierre Landreville avant d'ajouter, avec un sourire: «*Sans la présence des motards, ça pourrait être "ben pépère" dans les prisons!*»

### TENNIS

SUITE DE LA PAGE 1

mondiales signifièrent leur ras-le-bol en signant une pétition pour l'égalité des revenus avec leurs homologues masculins. En janvier, Martina Hingis brandit même la menace d'un boycottage des Internationaux d'Australie, qui offrait 490 750 \$ US au champion masculin, comparativement à 466 050 \$ US à la gagnante du tournoi. Sans aller jusqu'à menacer de bouter le tournoi, l'Américaine Lindsay Davenport ne manqua pas elle non plus de marquer son mécontentement. «*On nous avait promis la parité le jour où nous réussissions à susciter autant d'intérêt que les hommes. C'est maintenant chose faite, mais nous n'avons toujours pas de bourses comparables.*»

#### Affaire de machisme ou d'effort?

À l'heure actuelle, des quatre tournois du Grand Chelem, seul l'US Open offre aux femmes des revenus égaux à ceux des hommes, grâce à l'action de Billie Jean King, qui avait obtenu gain de cause en 1972. Les Internationaux d'Australie et de Roland-Garros versent 5 % de moins aux femmes, et Wimbledon, environ 15 % de moins. L'écart se rétrécit, mais n'en demeure pas moins symbolique.

À quoi attribuer la chose? À un vieux fond macho qui a déjà fait dire au joueur Richard Krajicek (notre préféré) que «*80 % des joueuses sont de "grosses toulouses paresseuses [fat lazy pigs]?"*».

D'autres, comme le directeur de Roland-Garros, s'en remettent plutôt à l'argument «*effort*». Les hommes jouant en Grand Chelem des matchs pouvant comporter jusqu'à cinq sets, plutôt que trois pour les femmes, ils mériteraient à son avis une plus forte récompense financière. Après leur simple, les femmes ne sont-elles pas après tout encore assez fraîches pour jouer en double et ainsi cumuler les bourses?

#### Une entente particulière

Qu'en est-il au Canada? Pourquoi les femmes, qui se dirigent vers des records d'affluence à Montréal, n'obtiennent-elles pas des bourses comparables à celles des hommes qui défilent à leur tour au parc Jarry l'an prochain? «*Les tournois masculins et féminins, qui alternent entre Montréal et Toronto, relèvent de deux circuits bien distincts — la WTA pour les femmes, l'ATP pour les hommes — et nous versons le montant exigé par la WTA*», précise le directeur de

l'Omniium du Maurier, Richard Legendre.

La WTA serait-elle moins fonceuse que l'ATP? L'ATP vient en tout cas de réussir un coup de maître en vendant pour 1,2 milliard dix ans de droits de télévision et de commandite pour ses neuf tournois masculins du Super 9 (dont les Internationaux masculins du Canada fait partie) au groupe de marketing suisse ISL. Semblable pactole n'a certes pas encore profité au tennis féminin...

Pour le porte-parole de la WTA, John Dolan, c'est cette entente toute particulière obtenue par l'ATP pour ses neuf tournois qui explique le fossé assez énorme observé au Canada entre les bourses offertes aux hommes et aux femmes. «*ISL a pris un énorme risque financier que je m'explique mal dans un contexte où le tennis masculin est en perte de vitesse par rapport à d'autres sports. Le tennis n'a plus, comme au golf, de Tiger Wood*». (Notons cependant que l'an passé, alors que du Maurier commandait aussi bien les hommes que les femmes au Canada, les bourses octroyées aux femmes étaient 2,5 fois moins élevées...)

Mais derrière ces considérations financières se cachent surtout, à son avis, des raisons «*sociologiques*». «*Peut-être faudra-t-il attendre que plus de femmes se trouvent à la tête de grandes entreprises et prennent réellement le pari du tennis féminin*», avance-t-il, non sans m'attrer aussi du doigt les dirigeants des tournois. «*Prenez le cas de Wimbledon, où l'on nous brandit des sondages selon lesquels 70 % des spectateurs préféreraient les matchs masculins. Nous avons vraiment du mal à croire ces chiffres. Le jeu des femmes est nettement plus régulier et les têtes d'affiche féminines atteignent plus souvent les finales. Agassi, lui, ne dispute pas dix finales par année, alors que les Williams et Davenport sont beaucoup plus régulières. Et l'on sait à quel point un tournoi perd en visibilité quand ses superstars sont éliminés tôt.*»

Tout n'est cependant qu'une question de temps avant que les femmes ne récoltent les fruits de leur popularité, croit M. Dolan. «*Chez les hommes, on ne reconnaît par leurs prénoms qu'Agassi et Sampras. Chez les femmes, on dit Anna, Serena, Venus, Monica, Lindsay.*»

Il faudra cependant faire vite, parce que Monica, Anna et compagnie, qui jouent hors-court les lolitas, aimeraient bien, sur le terrain, être prises plus au sérieux. Peut-être s'y prennent-elles mal?

### KOURSK

## Les Russes n'ont plus que 48 heures pour porter secours à l'équipage du sous-marin, selon un expert

SUITE DE LA PAGE 1

l'équipage a perdu le contrôle de la situation. Et avec les moteurs désormais arrêtés, il sera très difficile au bâtiment de remonter à la surface.

Or, si le sous-marin ne peut remonter par lui-même, il risque d'être très difficile d'en faire sortir l'équipage, a souligné Vladimir Goundarov, un spécialiste des sous-marins travaillant pour L'Étoile rouge, le journal officiel de l'armée russe. L'équipage peut utiliser des capsules de secours mais, dans le pire des cas, il est possible qu'il doive sortir à la nage en utilisant les tubes lance-torpilles. «*C'est extrêmement risqué mais ils sont entraînés à le faire*», a ajouté M. Goundarov.

Les armements embarqués ne comportaient pas d'ogives nucléaires, le réacteur a été arrêté et était hier maîtrisé, et le niveau de radioactivité dans la zone était normal, ont assuré les militaires.

Aucune pollution radio-actrice n'avait été décelée hier soir, selon l'Institut norvégien pour la prévention des radiations (Straalvern), qui a effectué des mesures à Svanhovd, dans le nord du pays. «*Des prélèvements réalisés par les stations météorologiques des pays nordiques ont donné les mêmes résultats*», a-t-on précisé de même source.

L'accident s'est produit alors que la Flotte du Nord procédait à des manœuvres. Le sous-marin Kursk, de type Anтейk dans la classification russe — ce qui correspond à Oscar-2 pour l'OTAN — est l'un des plus modernes de la Russie. Mis en service en 1995, il est capable de plonger jusqu'à 500 mètres de profondeur.

Plusieurs petits sous-marins de sauvetage russes ont effectué hier une première inspection autour du Kursk et ont constaté des traces de choc contre sa coque, rapporte l'agence Itar-Tass. Le Kursk repose toutefois droit au fond de la mer. En Norvège, le ministère de la Défense rapporte que le Kursk

se trouve dans les eaux internationales, au nord-est de Mourmansk, par une profondeur d'environ 150 mètres.

Les opérations de secours étaient cependant rendues difficiles dans la soirée par l'arrivée d'un vent violent de 10 à 15 mètres par seconde.

Les efforts des secours — dix bâtiments russes sont sur les lieux — visent semble-t-il actuellement à fournir à l'équipage pris au piège de l'oxygène et de l'électricité. Les sauveteurs s'employaient donc à fixer sur la coque du Kursk un appareil appelé Kolokol (Cloche), qui pourrait contribuer à rétablir l'électricité et l'approvisionnement en oxygène. Il pourrait aussi aider l'équipage à s'échapper par des écouteilles de secours.

La Marine russe, qui n'a signalé l'accident qu'hier, a tout d'abord parlé d'une immobilisation causée par un problème technique. Mais vite, certains responsables ont dit que le Kursk était endommagé, et avait peut-être heurté un sous-marin appartenant à un autre pays. Certaines sources russes évoquent d'autre part la présence de victimes dans le bâtiment.

Le Kursk pourrait s'être endommagé en percutant un sous-marin étranger, écrit Itar-Tass, citant un porte-parole de l'état-major de la Marine. De source proche du commandement de la flotte du Nord, on appuie cette version des faits et on n'écarte pas la possibilité que le sous-marin étranger ait également été endommagé et qu'il ne se trouve pas loin du Kursk.

À Washington, le Pentagone a nié toute présence d'un bâtiment sur les lieux de l'accident: «*Nous n'avons aucune indication selon laquelle un bâtiment américain aurait été impliqué dans cet accident*», a déclaré le contre-amiral Craig Quigley, porte-parole du Pentagone.

Concernant les possibilités de sauvetage, Moscou n'est guère optimiste. Une décision ferme sur la suite à don-

ner aux efforts de secours pourrait être prise dans la nuit ou ce matin à la suite de l'inspection minutieuse effectuée par les sous-marins de poche, rapportent plusieurs agences de presse, citant des responsables de la Marine.

La situation est difficile, a déclaré à l'agence Itar-Tass l'amiral Vladimir Kouroïedov, commandant de la flotte russe. Les chances d'une issue positive ne sont pas très grandes, a-t-il ajouté, sans préciser s'il parlait du sous-marin ou des membres d'équipage.

Selon l'agence Interfax rapportant une source proche de la Marine russe, il pourrait y avoir des victimes à l'intérieur du sous-marin, et peut-être des morts.

L'agence RIA, citant le service de presse de la flotte du Nord, à laquelle appartient le Kursk, assurait de son côté que l'équipage n'était pas en danger et qu'il n'était pas question d'abandonner le submersible.

Les Russes n'ont plus que 48 heures pour porter secours à l'équipage du sous-marin, a estimé hier soir un expert britannique, Paul Beaver. «*S'ils ne viennent pas à leur secours au cours des 48 prochaines heures, je ne pense pas qu'ils survivront*», a déclaré M. Beaver, collaborateur de l'hebdomadaire spécialisé Jane's. «*Tout dépend de la vitesse à laquelle ils réagissent*», a-t-il poursuivi en faisant référence à l'état-major russe. «*Le problème c'est qu'ils ne sont pas souples et attendent toujours que les autres leur disent ce qu'il faut faire au lieu de prendre l'initiative.*»

Pour leur part, les autorités finlandaises ont assuré à leur population qu'il n'était pas nécessaire de prendre des mesures de précaution étant donné les taux de radioactivité estimés. En Norvège, les autorités ont décidé de rester en alerte en cas d'éventuelle pollution radioactive. Pour l'heure, les services norvégiens confirment qu'il n'y a pas de trace de radioactivité anormale en mer de Barents et dans les environs.

### Clark ridiculise l'Alliance

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Après une semaine difficile marquée par des déficiences au sein de son équipe au Québec au profit de l'Alliance canadienne, le chef conservateur Joe Clark est passé à l'attaque, accusant ses adversaires de multiplier les faussetés au Québec et de tenir des «*préjugés*» à l'endroit des gens de l'Atlantique.

M. Clark n'a pas digéré les commentaires d'un sondeur de l'Alliance canadienne, John Mykityshyn, qui décrivait les citoyens de l'Atlantique comme des gens paresseux habitués à la charité de l'État pour les faire vivre.

Après le Québec, l'Alliance canadienne qui «*n'est rien d'autre que le Parti réformiste réincarné*», a trouvé une nouvelle cible, a rétorqué M. Clark lors d'une conférence de presse à Ottawa hier, avant de repartir faire campagne dans le comté de Kings-Hants, en Nouvelle-Écosse, où il espère se faire élire à la Chambre des communes.

Minimisant les déboires de son parti, le chef conservateur a également prédit que la saignée annoncée par l'ex-président de son parti au Québec, Philippe Ardillez, n'aura pas lieu. Il mise sur la réunion du conseil provincial du Parti progressiste conservateur à Longueuil en fin de semaine pour relancer son parti.

Il sera entouré de ses trois députés du Québec et de ses militants. M. Clark veut ainsi dissiper l'image de morosité de son parti, tout en redoublant d'efforts pour présenter un parti fédéraliste «*ouvert aux Québécois*».

«*Ce que nous allons faire lors de cette réunion, c'est d'établir un plan d'attaque pour organiser des réunions de mise en candidature.*»

LE DEVOIR

# LES SPORTS

**Etat de la réserve collective de sang**

La réserve de sang: 5 jours

Groupes sanguins en demande aujourd'hui

B -  
A -

HÉMA-QUÉBEC

Info-collecte: 832-0873

Jeux de Sydney

## Recherche drapeau désespérément

AGENCE FRANCE-PRESSE

Madrid — La Cubaine naturalisée Espagnole, Niurka Montalvo, championne du monde de saut en longueur, a indiqué qu'elle serait prête à concourir sous la bannière olympique si Cuba continuait à s'opposer à sa participation aux Jeux olympiques de Sydney.

«Je ne connais pas très bien le règlement, a commenté Montalvo

championnats du monde d'athlétisme de Séville, l'année dernière.»

Le règlement de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) ne s'applique pas nécessairement aux Jeux olympiques. En 1996, le Danois d'origine kenyanne Wilson Kipketer, n'avait déjà pas pu participer aux Jeux d'Atlanta, un an après son titre de champion du monde de 800 m acquis sous les couleurs du Danemark, à Goeteborg (Suède).

Mariée à un Espagnol le 26 janvier 1998, Niurka Montalvo a été naturalisée Espagnole le 5 mai 1999, quelques semaines avant de devenir champion-

ne du monde. La possibilité de concourir sous la bannière olympique n'est utilisée que pour répondre à une conjoncture politique exceptionnelle lésant les intérêts des athlètes. Tel fut le cas, par exemple, pour les athlètes serbes, monténégrins et macédoniens aux Jeux de Barcelone, en 1992. A moins que le CIO ne renie sa propre charte, Montalvo n'a aucune chance de bénéficier d'une telle possibilité.

Par ailleurs, la championne du monde s'est déclarée très surprise du départ des athlètes cubains de Guadalajara (Espagne), où ils s'entraînaient en prévision des Jeux, pour Milan, où ils se sont installés dimanche.

Auparavant, le président de la Fédération d'athlétisme espagnole, Jose Maria Odriozola, avait indiqué que l'attitude des Cubains allait remettre en cause la coopération sportive entre les deux pays.

«Je préférerais appartenir à une équipe pour ne pas me sentir seule mais je veux participer aux Jeux et je suis prête à le faire sous la bannière olympique. Tant qu'il y a des négociations, il y a de l'espoir», a estimé Montalvo dans des déclarations largement reproduites dans la presse espagnole, lundi.

S'appuyant sur l'article 46 de la charte olympique, le Comité national olympique cubain (CNO) a refusé à Montalvo la possibilité de participer aux Jeux de Sydney sous les couleurs de l'Espagne. Selon cet article, le pays d'origine d'un athlète peut user d'un tel veto si cet athlète a déjà concouru sous ses couleurs et a obtenu sa naturalisation depuis moins de trois ans.

«Je ne connais pas très bien le règlement, a commenté Montalvo. Mais je sais qu'aux Jeux olympiques participent les meilleurs et que le Comité international olympique (CIO) doit veiller. J'ai toujours cru que le fait de ne pas avoir porté les couleurs de Cuba depuis trois ans était suffisant. Je ne savais pas que cette règle des trois ans s'appliquait à la naturalisation et j'étais sûr de pouvoir être à Sydney après avoir représenté l'Espagne aux

Expos 3, Rockies 4

## Malgré Vazquez

MICHEL LAJEUNESSE  
PRESSE CANADIENNE

Quand Javier Vazquez est au sommet de sa forme, il est un des meilleurs jeunes lanceurs de tout le baseball.

Hier, il était en pleine possession de ses moyens, mais ce n'était pas le cas des autres lanceurs de l'équipe et Todd Helton les a bousculés sérieusement avec ses 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> circuits de la saison pour conduire les Rockies du Colorado à une victoire de 4-3 devant quelque 6924 curieux au Stade olympique.

Les Rockies ont ainsi balayé la série de quatre matches, leur septième victoire de suite contre les Expos.

Vazquez a espacé sept coups sûrs en autant de manches. Il a retiré dix frappeurs sur des prises, portant son total de la saison à 128, de très loin le total le plus impressionnant chez les Expos. Il aurait mérité un meilleur sort. Mais la relève l'a laissé tomber.

Helton a d'abord claqué un circuit contre Anthony Telford en huitième. Il a complété une poussée de trois points avec un circuit de deux points en neuvième contre Scott Strickland (4-3).

Steve Kline avait d'abord donné un simple à Jeff Frye et après deux retraits, il a été poussé au marbre par le simple de Jeff Cirillo. Helton a fait le reste. C'était son huitième match de deux circuits cette saison, égalant un record chez les Rockies.

Quant tous les tirs fonctionnent, les lanceurs de talent vont dominer même les bons frappeurs. Vazquez l'a fait, tout comme son opposant Julian Tavarez.

Vazquez lançait des rapides qui atteignaient régulièrement 92 et 93 milles à l'heure. Il avait toujours son changement de vitesse désarmant et il maîtrisait sa courbe, ce qui n'est pas toujours le cas.

C'est ainsi que bien des frappeurs des Rockies ont mal paru à la plaque. Vazquez, à ses 12 dernières sorties, soit en 73 manches et deux tiers, avait réalisé 73 retraits sur des prises. Il a continué sur cette lancée. Il a réussi dix retraits sur des prises. Ses dix retraits lui permettent d'égalier un sommet en carrière.

**Exceptionnel Vazquez**  
«Nous n'avions pas Ugueth Urbina au monticule. Nous avions plu-

tôt deux très jeunes joueurs impliqués dans le jeu, un sur la colline, l'autre derrière le marbre.»

Felipe Alou parlait évidemment du deuxième circuit accordé à Todd Helton en neuvième manche par le jeune Scott Strickland, un tir commandé par Michael Barrett qui a mené à une autre défaite crève-cœur des Expos. «Helton est un très grand frappeur. Nous voulions lui servir de mauvais tirs, le forcer à s'élaner sur quelque chose hors de la zone des prises, mais nous lui avons servi une balle à effet en plein cœur du marbre, un véritable cadeau.»

«Javier Vazquez a lancé un grand match, il était exceptionnel ce soir. Mais nous l'avons retiré du monticule pour obtenir quelques points. Nous n'en avons pas obtenu suffisamment.»

Quant à Vazquez, il avait la mine déconfite. Il a fait tout le travail qu'on attendait de lui. La relève, surtaxée il est vrai, a bousillé son bon travail. «C'est une autre défaite difficile à avaler pour toute l'équipe, a dit Vazquez. Mais on ne peut pas blâmer personne. A la place de Strickland, j'aurais aussi défilé Helton. C'était la chose à faire. Mais il est un bon frappeur.»



PETER JONES REUTERS

**L'AMÉRICAIN BRYAN JONES** a réussi le deuxième meilleur chrono hier aux séances de qualifications olympiques qui se déroulaient à Indianapolis. Il a parcouru le 100 mètres papillon en 53,22 secondes. Son compatriote, Gary Hall jr a fait un retour remarqué sur 100 mètres libre, en se qualifiant dimanche pour les Jeux de Sydney.

## Le fisc australien sera aux Jeux

AGENCE FRANCE-PRESSE

Sydney — Les athlètes étrangers, participant aux Jeux olympiques, sont susceptibles de payer des taxes et le fisc australien va installer des bureaux provisoires sur les sites des JO afin de les informer, a indiqué hier un responsable des impôts en Australie.

Aucune somme d'argent n'est versée aux athlètes lors des JO mais nombre d'entre eux perçoivent des primes de la part de leurs commanditaires ou des gouvernements sans compter les droits qu'ils reçoivent

pour des interviews exclusives aux médias.

Peter Rowe, responsable des Jeux olympiques au Bureau australien des taxes (ATO), a précisé hier que tous les revenus financiers consécutifs à une médaille olympique, seraient imposés en Australie, quel que soit l'endroit où ils seraient perçus.

«C'est le lieu de la performance qui est pris en compte. Si l'épreuve se déroule en Australie, le revenu dérivé de cette performance est soumis à la fiscalité australienne, quelque soit le lieu où le contrat a été signé ou celui où l'argent est versé», a-t-il indiqué.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Atlanta	72	46	610	—
New York	69	48	590	2 1/2
Floride	59	59	500	13
<b>Montréal</b>	<b>51</b>	<b>63</b>	<b>447</b>	<b>19</b>
Philadelphie	50	67	427	21 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
St. Louis	64	54	542	—
Cincinnati	59	58	504	4 1/2
Chicago	54	63	462	9 1/2
Pittsburgh	49	68	419	14 1/2
Milwaukee	49	69	415	15
Houston	46	73	387	18 1/2

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
San Francisco	65	51	560	—
Arizona	65	53	551	1
Los Angeles	60	57	513	5 1/2
Colorado	59	58	504	6 1/2
San Diego	57	62	479	9 1/2

Dimanche

Colorado 4 Montréal 3  
San Francisco 0 N.Y. Mets 2  
Los Angeles 7 Atlanta 2  
Houston 14 Philadelphie 7  
Arizona 9 Pittsburgh 6  
St. Louis 6 Milwaukee 4  
San Diego 7 Floride 3  
Cincinnati 3 Chicago 0

Hier

Colorado 4 Montréal 3  
San Francisco 11 N.Y. Mets 1  
Atlanta 9 San Diego 2  
Milwaukee 4 Cincinnati 3  
Houston 16 Pittsburgh 2  
Chicago Cubs 7 St. Louis 3  
Floride 11 Los Angeles 2  
Arizona 4 Philadelphie 3 (11 m)

Aujourd'hui

St. Louis à Chicago, 14h20  
**San Francisco à Montréal, 19h05**  
Los Angeles en Floride, 19h05  
Colorado à N.Y. Mets, 19h10  
Arizona à Philadelphie, 19h35  
San Diego à Atlanta, 19h40  
Cincinnati à Milwaukee, 20h05  
Pittsburgh à Houston, 20h05

Demain

Arizona à Philadelphie, 13h05  
San Diego à Atlanta, 13h10  
St. Louis à Chicago, 14h20  
**San Francisco à Montréal, 19h05**  
Los Angeles en Floride, 19h05  
Colorado à N.Y. Mets, 19h10  
Cincinnati à Milwaukee, 20h05  
Pittsburgh à Houston, 20h05

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
New York	63	50	558	—
Boston	60	54	526	3 1/2
Toronto	61	59	508	5 1/2
Baltimore	52	65	444	13
Tampa Bay	51	66	436	14

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
Chicago	70	48	593	—
Cleveland	61	53	535	7
Detroit	55	61	474	14
Kansas City	54	63	462	15 1/2
Minnesota	54	66	450	17

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
Seattle	69	49	585	—
Oakland	62	54	534	6
Anaheim	61	57	517	8
Texas	54	61	470	13 1/2

Hier

Boston 7 Tampa Bay 3  
Baltimore 8 Chicago White Sox 2  
N.Y. Yankees au Texas  
Detroit à Seattle  
Cleveland à Oakland

Aujourd'hui

Anaheim à Toronto, 19h05  
Tampa Bay à Boston, 19h05  
Chicago à Baltimore, 19h35  
Kansas City au Minnesota, 20h05  
N.Y. Yankees au Texas, 20h35  
Detroit à Seattle, 22h05  
Cleveland à Oakland, 22h05

Demain

Anaheim à Toronto, 12h35  
Cleveland à Oakland, 15h35  
Detroit à Seattle, 18h35  
Tampa Bay à Boston, 19h05  
Chicago à Baltimore, 19h35  
Kansas City au Minnesota, 20h05  
N.Y. Yankees au Texas, 20h35

## L'AMA s'entend avec 25 fédérations

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lausanne — Vingt cinq des vingt-huit Fédérations internationales olympiques de sports d'été ont conclu avec l'Agence mondiale antidopage (AMA) des accords sur des contrôles antidopage inopinés, a annoncé hier l'AMA dont le siège provisoire est à Lausanne.

Deux fédérations, celle de gymnastique et de pentathlon moderne, les ont refusés. Quant à la Fédération internationale de volley ball, celle-ci «a tellement reporté les négociations que la mise en œuvre

dans son sport d'un programme de contrôles, hors compétition, viable avant les Jeux olympiques risque d'être compromise», a précisé le communiqué de l'AMA.

Les 25 fédérations internationales signataires d'accords avec l'AMA sont les suivantes: boxe, sports équestres, basket-ball, canoë-kayak, escrime, football, hockey sur gazon, lutte, natation, aviron, tir à l'arc, athlétisme, baseball, badminton, handball, judo, voile, softball, tir, tennis, tennis de table, triathlon, haltérophilie, cyclisme, taekwondo.

Téléphone: 985-3322

# LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

**I • N • D • E • X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

**100 • 199** IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

**200 • 299** IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

**300 • 399** MARCHANDISES  
**400 • 499** OFFRES D'EMPLOI  
**500 • 599** PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
**600 • 699** VÉHICULES

**AVIS**  
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

**176**  
CHALET À LOUER

Prix spécial: 300\$/sem  
(418)937-7086(ce), (418)986-2207

MÉTIS-SUR-MER, superbe emplacement, boisé mature, plage privée, canot 4 c.c., 2 s. de b., foyer, 750\$/sem. (418) 936-3993  
26 août au 2 sept.

**192**  
ON DEMANDE À LOUER

J. PROF. cherche à louer 4 1/2 ou 10ft. Plateau ou maché Atwater. 1er sept. Excellentes réf. 941-8504

**210**  
COMMERCÉ À VENDRE

"CAFÉ-TERRASSE À VENDRE"  
ST-LAMBERT  
(450) 465-8374 (Guy)

**515**  
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE ?  
Je peux certainement vous aider  
10 ans exp. P.C., Mac. Étudiant.  
(514) 484-6089 Julien

**530**  
COURS

ATELIER D'ÉCRITURE Sylvie  
Massicotte, auteure. 514-522-1429

MATHÉMATIQUES  
Cours privé - tuteurat spécialisé  
(Ph. D.). Secondaire, CEGEP et  
Programme français. 389-5001

**540**  
SANTÉ / PRODUITS NATURELS

www.skynary.com/philippefrison

**575**  
DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.  
Déménagements de tous genres.  
Spécialité : appareils électriques.  
Assurance complète. 253-4374

**Oxfam Québec**  
D'accord ! Je donne  
514-937-1614  
1-877-937-1614 (sans frais)  
www.oxfam.qc.ca

**599**  
MESSAGES

FEMME AVEC ENTREGENT cherche homme avec entrejambe. Mais encore ? Professionnelle spécialisée dans l'art de vivre, blonde, vrais yeux bleus, sveltes, sémiante, sensuelle et cordonnée, 37 a., sans enfant, échange-rais ambitions de carrière contre luxe, calme et voyage en Patagonie. Ringards, Heil's et sans-le-sou s'abstenir.  
Écrire à : Le Devoir, dossier 512, 2050 de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec H3A 3M9

«Quand je serai grand, je serai guéri»

Et si c'était votre enfant ?

Pour vaincre le cancer, votre générosité fait toute la différence.

Fondation Charles-Bruneau  
(514) 256-0404

**101**  
PROPRIÉTÉS À VENDRE

Bord de l'eau, St-Luc, 15 000 p.c., maison rén. 20 min. Pont Champlain. 265 000 \$ (450) 349-3681

**PLATEAU**  
Duplex à vendre, à une minute du métro Mt-Royal. 1 x 3 1/2 x 4 1/2, très bon état, belle cour, côté soleil, arbres, jardin et stationnement.  
165 000\$  
842-6535

**103**  
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

À QUÉBEC  
Voisin des Plaines, Jardins Mirici, 4 1/2 c.c., coté jardin.  
(418) 687-3368

CENTRE-OUEST. Spacieux condo avec foyer, superbement décoré. 3 cc. 112 sq. 119 000 \$  
RICHARD LABROSSE  
(514) 272-1010

**103**  
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

MAGOG (3<sup>e</sup> pont Champlain), 3<sup>e</sup> étages, grande maison ancienne, très bon état. 5 c.c., 2<sup>e</sup> s. de b., 3 foyers, s.-s. fini, piscine creusée sur terrain paysager, garage. 330,000\$  
(819) 843-9779

**135**  
TERRAINS

ACHÈTERAIS terrain dans Charlevoix, min. 50 000 p.c., avec vue sur fleuve et montagnes. (514) 527-3698, (514) 985-3351 (jour).

**103**  
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

PLATEAU, haut triplex, frais minime, 6 1/2 rénové, face parc, Cachet ancien. Quartier tranquille. 142 000 \$. 529-8810 (Darquise).

PRÈS U de M. condo 1 300 p.c., 4 cc, offrant cachet et 2 stat. 114 000\$. Richard Labrosse 272-1010

**130**  
MAISONS DE CAMPAGNE

MAGOG (3<sup>e</sup> pont Champlain), 3<sup>e</sup> étages, grande maison ancienne, très bon état. 5 c.c., 2<sup>e</sup> s. de b., 3 foyers, s.-s. fini, piscine creusée sur terrain paysager, garage. 330,000\$  
(819) 843-9779

**135**  
TERRAINS

ACHÈTERAIS terrain dans Charlevoix, min. 50 000 p.c., avec vue sur fleuve et montagnes. (514) 527-3698, (514) 985-3351 (jour).

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**PLATEAU**, 6 1/2, loft, original, 2 étages, rénové, équipé, face parc. 1 050\$. 845-7513

**165**  
PROPRIÉTÉS À LOUER

KIRKLAND  
cottage 3 c.c., 2<sup>e</sup> s. de b., s. à manger, salon, salle familiale avec foyer, jardin cloturé. 426-9097

**170**  
HORS FRONTIÈRES À LOUER

BASTILLE - PARIS, 12e, gare de Lyon, 2 1/2, spacieux, ensoleillé, asc. 700\$/sem. (514)945-8228

BRETAGNE - VACANCES  
appt meublé (50 m<sup>2</sup>), jardin, terrasse, confort. 30 min. mer. 300\$/sem. 011-33-2-96-43-07-63 (tel/fax)

Paris- Atelier (loft) meublé à louer, août, équipé, 2 ch., ensoleillé, calme, entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 10 minutes de Châtelet. 600\$/sem. (514) 845-7513  
croux@csi.com  
http://mapage.cybercabale.fr/croux/

**175**  
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILES-DE-LA-MADELEINE  
Maison 2 ét., emplacement optimal, restaurée, équipée. 350\$/sem. août, septembre ou hiver: spécial. (819) 868-4236 soir ou message.

**176**  
CHALET À LOUER

CHARLEVOIX, chalet ou maison au pied de la montagne avec vue imprenable sur le fleuve.  
Séjournois. (514) 288-8894

ILES-DE-LA-MADELEINE  
Chalets au bord de la mer, libre à partir du 20 août.

**251**  
BUREAUX À LOUER

EDIFICE BOARD OF TRADE  
300 rue St-Sacrement, bureaux disp. 6,800 p.c., autres grands. 845-3254

**301**  
ŒUVRES D'ART

J.-P. DALLAIRE  
gouache 32.2 x 32.2 cm, 1950  
(418) 653-4767

**307**  
LIVRES ET DISQUES

LIBRAIRIE D'EXPERIENCE achète à domicile fonds universitaire, littéraire et beaux livres. 914-2142

**323**  
TÉLÉ, STÉRÉO, VIDÉO

GRATUIT

TÉLÉPHONE ERICSSON T18d

+ appareil main libre + gainé + logiciel en échange de la prise en charge de la balance (3 mois) d'un forfait à 45\$ ROGERS ATT + 78 boîte vocale et messagerie texte + 4\$ frais mensuels.

595-9870

## Propriétaires!

Logement à louer?  
Propriété à vendre?

975\$\*

\*3 lignes, 3<sup>es</sup> par ligne supplémentaire.  
Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours  
**985-3322**

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant  
Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR



DÉCÈS

RHÉAUME JEANNE  
1915-2000

L'artiste-peintre Jeanne Rhéaume est décédée à Montréal le 12 août dernier. Elle laisse dans le deuil son époux, Gérard Rhéaume, sa fille Christine, ainsi que plusieurs parents et amis. Ils sont invités à rendre leurs derniers hommages mardi le 15 août de midi à 14h00 au Centre funéraire CDN, situé au 4525 Chemin de la Côte-des-Neiges à Montréal. Tél.: (514) 342-8000 (Stationnement intérieur gratuit). La célébration funéraire se déroulera à 14h00 dans la chapelle du Centre funéraire.

## LES SPORTS

HORS-JEU

## Pepsichologie

Aujourd'hui, aux Internationaux de tennis féminin du Canada, c'est la journée des dames Oil of Olay et Always. La publicité est dans tout, et il y a pas mal de choses dans la publicité. Ça donne parfois des résultats dont nous aurions très tort de sous-estimer les effets sur la psyché collective.

**B**ien sûr, tout de suite en partant, il faut encaisser le paradoxe total: nous assistons à l'Omniom du Maurier dans le stade du Maurier. Associer petite cigarette digestive et bris d'égalité, faut quand même oser le faire. Mais c'est la dernière fois. Ainsi en a décidé le gouvernement du Canada, toujours soucieux de veiller à notre santé de consommateurs compulsifs. A compter de l'an prochain, nous vivrons dans un autre contexte subliminal. Une nouvelle ère.

Cela pour dire qu'Oil of Olay, c'est pas mal non plus. Si nous ne nous retenions pas, tiens, nous pourrions vous pondre une tartine sociopsychologique à trente sous (canadiens) sur l'obsession de l'éternelle jeunesse projetée dans les demoiselles qui en ce moment même donnent leur 110 pour accéder au statut de crème du sport mondial, ou y demeurer. Et on ne parle pas de crème antirides. Du moins pas encore, mais ça viendra assez vite. Au tennis féminin, vous êtes au mitan à 25 ans. A 30, c'est pratiquement le centre d'accueil. Il n'y a pas de blagues à faire avec ça.

Mais pourquoi se retenir? Faisons de la sociopsychologie, tout le monde en fait, combien d'analyses à ce jour sur le caractère sexy du tennis? avec de la persévérance, il est même possible d'obtenir une commandite. On appellera ça de la pepsichologie, en l'appliquant d'abord, tout à fait aléatoirement, au cas Anna Kournikova. De toute manière, sans offense aux autres joueuses, la journée d'hier au parc Jarry était pour l'essentiel consacrée à attendre le match de la «diva» en soirée. C'est un peu comme une chronique: ça part lentement et ça ne mène pas à grand-chose.

Or donc, le «phénomène» K. Combien de gens, de tous âges, de tous sexes, de toutes allégeances politiques, certains qui sont allés à l'école privée et d'autres pas, ne comprennent pas qu'on en beurre aussi épais sur une tranche de vie aussi mince? Souffrez que la pepsichologie soumette ses humbles hypothèses. Pas besoin d'experts en tendances pour voir que rien qu'à voir, on voit bien.

D'abord, elle est belle. Nous savons depuis l'établissement des Chaldéens au confluent du Tigre et de l'Euphrate que la beauté est dans l'œil de celui qui regarde, et que ce sujet est quoi qu'on en dise l'un des grands tabous de notre temps, mais nous savons aussi, quoique depuis moins longtemps, que plus il y a de monde qui regarde, plus il y a de fric à faire, et moins il y a de préoccupations pour ce qui se trouve au delà de la beauté. Ensuite, elle est blonde. Les blondes ont la particularité d'être plus rares que les autres, d'où l'exotisme, d'où l'attention qu'elles suscitent, d'où la jalousie et les blagues à leur sujet; du reste, quand vous connaissez une blonde qui se teint en foncé pour une raison autre que son appartenance à un groupe sataniste, vous nous ferez signe.

Aussi, la blondeur illumine; or l'homme masculin, qui est être d'obscurité comme le démontrent des millions d'années d'histoire, est naturellement attiré par la lumière. A l'inverse, et tout à fait logiquement, la femme sa compagne, vous lui demandez si vous ne nous croyez pas, ira plus généralement vers le beau brun ténébreux. Genre Patrick Rafter, pour demeurer dans le domaine du sport et éviter que notre patron ne nous rappelle à l'ordre. C'est comme ça.

Belle et blonde, il n'en faut pas beaucoup plus (jeune et riche, peut-être?) pour mettre le feu au cocktail. Et pour vendre. Car l'homme est ainsi fait qu'il associe spontanément des choses qui n'ont rien à voir entre elles. Mettez une belle fille à côté d'une bouteille de bière, et l'homme croira qu'en buvant cette bière il pognera avec la fille. Mettez la belle fille (comme Anna K.) dans une pub d'investissements stratégiques, et l'homme croira qu'en investissant stratégiquement il arrivera à sortir avec elle. Mettez la fille sur la couverture d'un magazine «féminin» destiné à vendre du maquillage, et la femme se dira que peut-être, avec une petite retouche ici ou là, sait-on jamais... voire participera à la journée Oil of Olay.

C'est archi-niais, et vous n'êtes pas comme ça, et nous non plus, mais c'est ça pareil. Qu'est-ce qu'on dit à la pepsichologie?

Ah oui, juste une autre petite chose: mamoielle K. est classée 15<sup>e</sup> joueuse au monde. Voilà un statut auquel on n'accède pas que par la joliesse de sa complexion. Rendons tout de même à cette vieille fripouille de Jules César ce qui lui revient, et à Dieu itou, même si c'est un petit peu moins de 10 millions US par année.

Une somme, soit dit en passant, que César n'a jamais méritée, cela même s'il a remporté beaucoup plus de batailles que l'autre de tournois, mais il s'agit d'une autre histoire.

Est-il difficile d'être une joueuse de tennis professionnelle? Certainement pas aussi difficile que de faire du journalisme sportif de fond, mais que voulez-vous, il y a une sale besogne et quelqu'un doit l'accomplir.

Elles gagnent beaucoup d'argent, à condition de faire partie des meilleures au monde. Elles voyagent partout, mais ne voient nécessairement pas grand-chose. Elles s'entraînent comme des forcenées, ce qui bat encore le travail à la chaîne. Subissent une sacrée pression. S'astreignent à un calendrier débile, comme celles qui rentrent tout juste de Los Angeles (Serena Williams et Lindsay Davenport ont joué en finale là-bas dimanche et seront sur le court à Montréal dès mercredi). Déjà, à 16 ou 17 ans, elles doivent répondre aux questions de journalistes qui savent tout, ont tout vu et exigent de la profondeur d'opinions.

Vanessa Webb, de Toronto, 107<sup>e</sup> au monde, après sa défaite hier matin contre l'Espagnole Virginia Ruano-Pascual (6-4, 6-4): «Je parle à mes amis, et ils sont tous assis à un bureau, analystes ou gestionnaires d'investissements, et ils ne voient jamais la lumière du jour. Je me considère donc incroyablement chanceuse de faire ce que je fais.»

Vous voyez, il n'y a pas que des grosses têtes.

jdion@ledevoir.com

Internationaux de tennis féminin du Canada

## Kournikova a peiné... un peu

La Russo-Floridienne a fini par s'imposer devant la Zimbabwéenne Cara Black

JEAN DION  
LE DEVOIR

Heureuses gens, allez. Montréal aura au moins une autre chance de voir à l'œuvre Anna Kournikova. La Russo-Floridienne à la tresse presque aussi longue que la file d'admirateurs ébaubis n'a pas eu la vie particulièrement facile en match d'ouverture officielle des Internationaux de tennis du Canada, hier soir au stade du Maurier du parc Jarry, mais elle a fini

par s'imposer devant la Zimbabwéenne Cara Black, 36<sup>e</sup> joueuse mondiale, en sets consécutifs de 6-3 et 7-6 (7-4).

Kournikova, 15<sup>e</sup> au classement WTA et onzième favorite du présent tournoi, se mesurera au deuxième tour à la Belge Sabine Appelmans (26<sup>e</sup>), vainqueur plus tôt en journée de l'Australienne Jelena Dokic (39<sup>e</sup>) en trois manches enlevantes et très âprement disputées de 6-7 (6-8), 6-4 et 7-6 (7-5).

Et pour ceux et celles qui s'intéressent à ces choses, notons que que l'at-

taquant des Red Wings de Detroit Sergei Fedorov était un observateur attentif de la prestation, lui qui occupe une place de la plus haute ambiguïté dans le traitement que font la rumeur publique et l'enquête médiatique de la vie privée d'Anna, qui pour sa part n'est pas vraiment intéressée à en parler parce que, justement, c'est privé, allez-vous comprendre ça un jour.

Ça donc été plus qu'une séance d'échauffement pour Kournikova, même si le premier set s'annonçait aussi expéditif que sa conférence de presse de la veille. On s'était en effet à peine installé que c'était déjà 4-0, Black connaissant un passage à vide que la gagnante a imputé, à la fin de la rencontre, à «la nervosité». Mais la Zimbabwéenne est revenue en force en brisant deux fois le service de Kournikova pour s'approcher à 3-4 — «perte de concentration» avouée de cette dernière, qui a «peut-être voulu finir le set trop rapidement» — avant de céder pour le compte.

Dans la deuxième manche, Black a lutté pouce par pouce avec sa rivale, prenant les devants 3-2 et 4-3 après un échange de bris, mais un autre bris a permis à Kournikova de servir pour la victoire à 5-4. Black a alors sauvé trois points de match, dont un dernier sur une volée spectaculaire, et a enlevé le jeu, forçant un peu plus

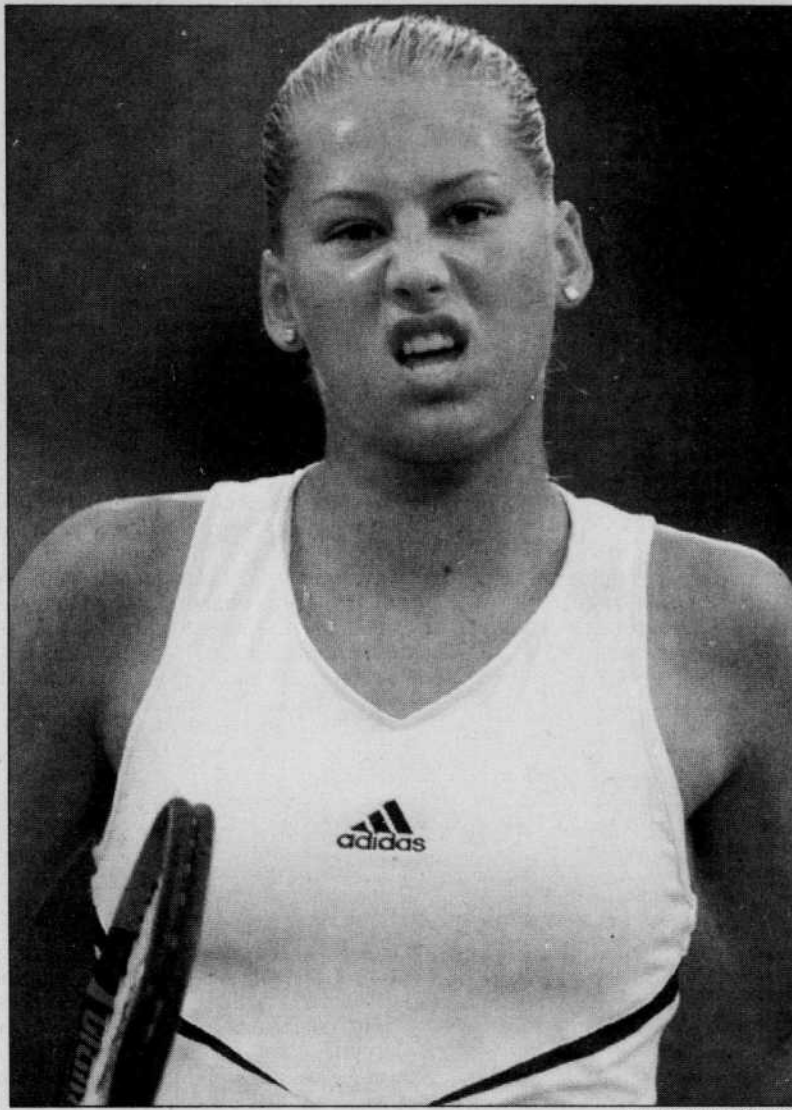
tard le bris d'égalité, finalement remporté par Kournikova.

Restant la plupart du temps sage sur la ligne de fond, réussissant 70 % de ses premiers services, la gagnante n'a commis qu'une seule double faute (sur un point de match, du reste) et a marqué 35 coups gagnants contre 12. «Je ne tente plus de coups risqués comme avant», a-t-elle expliqué.

D'Appelmans, Kournikova a dit qu'elle était «une bonne batailleuse» et «une bonne fille» et que ça allait être «un dur match».

Le match a par ailleurs été précédé de la cérémonie d'ouverture officielle où toutes les participantes, à deux ou trois exceptions près, ont été présentées à la foule et où la tenante du titre, Martina Hingis, a remercié le commanditaire principal tout en révélant qu'elle possédait un briquet du Maurier mais qu'elle ne savait pas trop que faire d'une cigarette.

Le programme d'aujourd'hui en simple sera marqué par l'entrée en scène des Conchita Martinez (3<sup>e</sup> au tableau principal), Nathalie Tauziat (5<sup>e</sup>), Anke Huber (6<sup>e</sup>), Arantxa Sanchez-Vicario (7<sup>e</sup>), Julie Halard-Decugis (10<sup>e</sup>), Dominique Van Roost (12<sup>e</sup>), Jennifer Capriati (13<sup>e</sup>), Barbara Schett (14<sup>e</sup>), Chanda Rubin (15<sup>e</sup>) et Amy Frazier (16<sup>e</sup>).



SHAUN BEST REUTERS

Ça donc été plus qu'une séance d'échauffement, même si le premier set s'annonçait aussi expéditif que sa conférence de presse de la veille.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La Belge Sabine Appelmans (de face) a battu l'Australienne Jelena Dokic en trois sets, 6-7 (8/6), 6-4 et 7-6 (7/5).

## Webb mord la poussière, Nejedly s'impose

FRANÇOIS LEMENU  
PRESSE CANADIENNE

Le Canada a perdu le tiers de sa représentation aux Internationaux de tennis féminin du Canada lorsque Vanessa Webb s'est inclinée 6-4 et 6-4 devant l'Espagnole Virginia Ruano-Pascual, hier, en matinée, sur le central du stade Du Maurier. C'est la deuxième fois que Ruano-Pascual élimine une Canadienne puisqu'elle avait battu la Québécoise Mélanie Marois au premier tour des qualifications.

En soirée, la Torontoise Jana Nejedly a livré une solide performance face à l'Américaine Samantha Reeves qu'elle a battue 6-3 et 6-3.

Hier, Webb n'a pas fait un grand match. Il s'agissait d'ailleurs de son premier match en un mois. La Torontoise a maintenu un taux de réussite de 61 % à sa première balle de service. Elle a aussi commis neuf doubles fautes ainsi que 26 erreurs directes.

«Je suis très déçue du résultat, a commenté la gauchère dans un excellent français. J'estimais avoir de bonnes chances de l'emporter. Dimanche, je frappais très bien la balle. Je croyais pouvoir avancer dans le tournoi en utilisant les nouveaux coups que j'ai déve-

loppés à l'entraînement.»

Webb, âgée de 24 ans, a avoué avoir été gênée par les balles bondissantes de sa rivale, une joueuse pourtant issue des qualifications.

«J'ai entrepris le match assez nerveusement. Au début, rien ne semblait fonctionner. J'ai raté quelques volées, ce qui a miné ma confiance. J'ai également éprouvé des problèmes avec son coup droit. Ses balles étaient très hautes, ce qu'on ne voit pas souvent en Amérique du Nord.»

Webb occupe le 107<sup>e</sup> rang du classement de la WTA contre le 100<sup>e</sup> pour sa rivale. Son objectif est de franchir la barre des 100 premières, puis progresser jusqu'au 75<sup>e</sup> rang. «C'est important de se retrouver dans le top 100. Vous avez alors accès au tournoi du grand chelem», a-t-elle dit.

Webb est passée chez les pros en juin 1999 après une belle carrière universitaire. Membre de l'équipe canadienne de la Coupe de la Fédération, elle défendra les couleurs du Canada aux Jeux olympiques de Sydney associée à sa partenaire de double Sonya Jeyaseelan.

Aujourd'hui, Jeyaseelan, également de Toronto, sera opposée à la Bulgare Magdalena Maleeva.

Éliminatoires de la zone AMSUD du Mondial 2002

## Ça risque de barder

AGENCE FRANCE-PRESSE

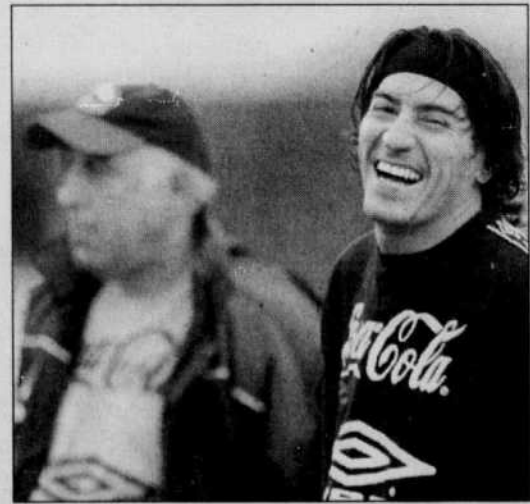
Santiago — Le choc de la septième journée des éliminatoires de la zone sud-américaine du Mondial-2002 de football, le match Chili-Brésil aujourd'hui à Santiago, a été qualifié de rencontre à «haut risque» et placé sous haute surveillance policière par les autorités chiliennes.

Près de 65 000 personnes, qui seront étroitement encadrées à l'intérieur et à l'extérieur du stade National de Santiago par les forces de l'ordre, sont attendues à 21h locales pour le coup d'envoi.

Le Brésil, vainqueur sans discussion de l'Argentine 3 à 1 le 26 juillet à Sao Paulo après un début de parcours très médiocre dans les éliminatoires, culminant avec une humiliante défaite 2 à 1 contre la Paraguay à Asuncion mi-juillet, cherchera à confirmer son regain de forme. La Selecao est aujourd'hui, après six journées, classée deuxième avec 11 points, à 4 unités de l'Argentine.

De son côté, le Chili, se trouve aujourd'hui en position inconfortable, 6<sup>e</sup> au classement avec seulement deux victoires, pour un nul et trois défaites, alors que seules les quatre premières équipes seront qualifiées pour le Mondial et que la cinquième jouera un barrage contre le vainqueur de la zone Océanie.

Le sélectionneur chilien, Nelson Acosta, devra se passer de Javier Margas et de Claudio Maldonado, suspendus, tandis que le doute subsiste concernant ses deux milieux offensifs Fabian Estay et David Pizarro. Mais il pourra toujours compter sur sa redoutable paire d'attaquant composée d'Ivan Zamorano et de Marcelo Salas.



REUTERS

Le joueur chilien Ivan Zamorano et l'entraîneur de l'équipe, Nelson Acosta.

Les Argentins affronteront mercredi à Buenos Aires le Paraguay de José Luis Chilavert, 4<sup>e</sup> au classement à un point du Brésil.

C'est la rencontre Colombie-Uruguay, aujourd'hui à Bogota, qui semble la plus équilibrée de cette 7<sup>e</sup> journée, ces deux équipes étant pour l'instant à la lutte avec le Paraguay pour accompagner les deux grands favoris, le Brésil et l'Argentine, en Corée du Sud et au Japon.

EN BREF

## Andretti pourrait imiter Juan Montoya

Lexington (AFP) — Michael Andretti pourrait quitter le Championnat Auto Racing Teams (CART) pour rejoindre en 2001 le champion rival, l'Indy Racing League (IRL), a annoncé dimanche le pilote américain dans le cadre du Grand Prix de Lexington, 13<sup>e</sup> épreuve de la saison. Avec le départ attendu du Colombien Juan Montoya, actuel tenant du titre, chez l'écurie Williams-BMW de Formule 1, ce serait deux pilotes majeurs qui abandonneraient le Championnat CART. «J'ai toujours voulu revenir en Indy, a déclaré Andretti. Et si j'ai une occasion, je la saisirai». Le pilote américain, vainqueur du Championnat CART 1991, est actuellement en tête du classement général de l'édition 2000 sur une Cosworth-Lola, dans l'équipe possédée par Carl Haas et l'acteur Paul Newman. «J'ai reçu plusieurs offres intéressantes en CART et en IRL, a ajouté Andretti, et je suis en négociations pour au moins trois d'entre elles, outre celle de Haas-Newman.»

## Joe Sakic signe pour 7,9 millions

(PC) — Le joueur de centre Joe Sakic a signé un contrat d'un an d'une valeur de 7,9 millions avec l'Avalanche du Colorado pour éviter l'arbitrage. L'audition de sa cause devait avoir lieu à Toronto aujourd'hui. En signant un contrat d'un an, Sakic pourrait devenir un joueur autonome sans compensation le 1<sup>er</sup> juillet prochain mais son agent Don Baizley a indiqué que ce n'était pas le but. «Jusqu'à maintenant, nous avons été incapables de s'entendre sur un contrat à long terme, a signalé Baizley lorsque joint à son bureau de Winnipeg. C'est une entente qui va nous permettre de discuter d'un contrat à long terme.» Sakic a eu 31 ans le 7 juillet. Il avait besoin de six jours seulement pour devenir un joueur autonome sans compensation. «Je suis content qu'on ait pu conclure un contrat à court terme et qu'on ait ainsi évité le processus d'arbitrage», a dit Sakic dans un communiqué qui a été diffusé par l'équipe.

## McSorley ne veut pas raccrocher ses patins

Toronto (PC) — Même s'il a reçu une sévère suspension de 23 matchs et s'il devra bientôt comparaître en cour, Marty McSorley projette de revenir sur la patinoire. «Pourquoi devrais-je tout abandonner? Ça n'a aucun sens», a révélé McSorley à CBS Sportline la semaine dernière. «J'ai encore vraiment du plaisir à jouer au hockey. Je ne me laisserai pas abattre par les interprétations de l'incident. [...] Plusieurs membres du Temple de la renommée m'ont appelé pour me dire qu'ils m'appuyaient. Quelques-uns étaient vraiment fâchés de la façon dont tout s'est déroulé. Ils avaient le sentiment que la ligue a fait du spectacle au lieu de se limiter à l'incident.» McSorley a asséné un coup de bâton à la tête de Donald Brashear le 21 février dernier lors d'un match des Bruins de Boston contre les Canucks de Vancouver. Son procès doit débiter le 25 septembre à Vancouver. Les Bruins ne semblent pas désireuses d'offrir un nouveau contrat à McSorley.